

**PROCÈS-VERBAL**  
**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal**

14 avril 2021, 18 h

**RENCONTRE À DISTANCE**

(Adopté le 9 juin 2021)

**Présences :**

Nom	Collège électoral	Poste
M <sup>me</sup> Micheline Ulrich	Membre indépendant – Gouvernance ou éthique	Présidente
M <sup>me</sup> Sonia Bélanger	Président-directeur général	Présidente-directrice générale et secrétaire
M. Gérard Boismenu	Nomination – Universités affiliées	Administrateur
M. Christian Casanova	Nomination – Universités affiliées	Administrateur
M. Jean Chartier	Membre observateur – Fondations	Administrateur
M. Bernard Circé	Membre indépendant – Gestion des risques, finance et comptabilité	Administrateur
M <sup>me</sup> Jennifer Dahak-El-Ward	Membre indépendant – Réadaptation	Administratrice
M. Gérard Dufour	Membre indépendant – Vérification, performance ou gestion de la qualité	Administrateur
D <sup>r</sup> Olivier Farmer	Désignation – Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens	Administrateur
M <sup>me</sup> Marie-Ève Giroux	Désignation – Conseil multidisciplinaire	Administratrice
M <sup>me</sup> Rinda Hartner	Désignation – Conseil des infirmières et infirmiers	Administratrice
M <sup>e</sup> Marlene Jennings	Membre indépendant – Ressources immobilières, informationnelles ou humaines	Administratrice
M. André Lemieux	Membre indépendant – Santé mentale	Vice-président
M. Nicolas Marchand	Membre indépendant – Organismes communautaires	Administrateur
D <sup>r</sup> Daniel Murphy	Désignation – Département régional de médecine générale	Administrateur
M <sup>me</sup> Monika Throner	Désignation – Comité des usagers du centre intégré	Administratrice
M. Visal Uon	Désignation – Comité régional sur les services pharmaceutiques	Administrateur
M <sup>me</sup> Isabel Velasquez	Membre indépendant – Usager des services sociaux	Administratrice

**Absences motivées :**

Nom	Collège électoral	Poste
M <sup>me</sup> Marie-Hélène Croteau	Membre indépendant – Protection de la jeunesse	Administratrice
M. Michael Udy	Membre indépendant – Réadaptation	Administrateur

M<sup>me</sup> Micheline Ulrich, présidente du conseil d'administration, préside la séance.

M<sup>me</sup> Sonia Bélanger, présidente-directrice générale et secrétaire du conseil d'administration, agit à titre de secrétaire de la séance.

M<sup>me</sup> Marie-Josée Simard, technicienne en administration au Bureau de la présidente-directrice générale, prend note des délibérations.

## 1. Ouverture de la séance du conseil d'administration et vérification de sa légalité

L'avis de convocation, l'ordre du jour et la procédure à suivre lors de la période de questions du public ont été transmis le 7 avril 2021, par courrier électronique, aux administrateurs.

L'avis de convocation, l'ordre du jour et la procédure à suivre lors de la période de questions du public ont été affichés le 7 avril 2021 sur l'intranet de l'établissement et sur le site Internet de l'établissement en précisant les informations suivantes :

*Considérant le contexte actuel de COVID-19, les séances publiques du conseil d'administration se tiennent à distance via l'application Zoom. Toute personne souhaitant participer aux séances sont les bienvenues et recevront un lien pour accéder à la rencontre le jour même du conseil d'administration.*

### Période de questions

*Les interventions du public sont permises uniquement lors de la période de questions prévue en début de séance.*

*Les personnes qui désirent poser une question aux membres du conseil d'administration sont invitées à transmettre leur question d'ici le 14 avril, 12 h, à madame Marie-Josée Simard au numéro de téléphone 514 413-8777, poste 23100 ou par courriel à l'adresse suivante : marie-josée.simard.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca*

*Il est à noter que seules les personnes ayant demandé de participer pourront assister à la rencontre.*

Il y a constatation du quorum.

**Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité** d'ouvrir la séance du conseil d'administration du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal du 14 avril 2021, à 18 h 10.

M<sup>me</sup> Micheline Ulrich, présidente du conseil d'administration, souhaite la bienvenue aux 7 stagiaires à la maîtrise en administration des services de santé – Option gestion du système de santé, qui effectuent un stage à la direction de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique.

## 2. Adoption de l'ordre du jour

**Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité** d'adopter l'ordre du jour révisé de la séance du conseil d'administration du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal du 27 janvier 2021, tel que libellé.

## 3. Période de questions du public

Lors de chaque séance du conseil d'administration, une période d'au plus trente (30) minutes est allouée pour permettre aux personnes présentes de poser des questions. Cette période est fixée dans la première partie de l'ordre du jour. Compte tenu de la situation exceptionnelle liée à la pandémie COVID-19, la séance ordinaire du conseil d'administration se tient à distance. La population a été invitée, au site web de l'établissement, à poser leur question par téléphone ou par courriel au plus tard le 14 avril, à 12 h. Madame Micheline Ulrich, présidente, constate qu'une question est inscrite au registre. Elle invite M. Claude Talbot à poser sa question.

### 1) M. Claude Talbot, citoyen de Verdun

M. Claude Talbot présente la question suivante :

Le CIUSSS de l'Estrie-CHUS fonde beaucoup d'espoir sur les retombées de leur projet pilote visant la récupération des masques et éventuellement, s'étendre à l'ensemble des installations du réseau.

Le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL) est-il au courant de cette démarche de récupération des masques en collaboration avec l'Université de Sherbrooke et MGA Environnement dont les personnes responsables sont la Directrice des services techniques de ce CIUSSS-CHUS, M<sup>e</sup> Manon Larivière et le vice-recteur adjoint au développement durable de l'Institut d'enseignement de l'Université de Sherbrooke, M. Patrice Cordeau. Si oui, allez-vous joindre le mouvement " OBJECTIF ZÉRO DÉCHET " afin que l'Hôpital de Verdun, proche d'où j'habite, puisse aussi faire la récupération des masques autour de son établissement ? Depuis la pandémie, nous en retrouvons plusieurs par terre par les temps qui courent. Militant du groupe "Propreté à Verdun", nous les ramassons périodiquement dans le secteur et c'est à refaire régulièrement. Nous comptons sur votre collaboration pour que cesse cette situation vers l'enfouissement.

Tout d'abord, madame Sonia Bélanger, présidente-directrice générale, tient à vous remercier M. Talbot d'avoir porté à notre attention sa question touchant la récupération et le recyclage des masques. La direction des services techniques du CCSMTL travaille depuis le début du contexte lié à la COVID-19 à la recherche de solutions écoresponsables et

innovantes pour la récupération et le recyclage des masques et autres équipements de protection individuelle (EPI). Plusieurs entreprises ont été contactées et force est de constater qu'il n'existe pas un grand marché pour la récupération de ces matières. De plus, il faut savoir que le coût de recyclage des masques est plus dispendieux, soit approximativement le double du coût des masques neufs.

Parmi les autres démarches effectuées, Recyc-Québec et nos partenaires de Synergie-Santé ont été impliqués dans notre réflexion. Nous sommes également en contact avec le CIUSSS de l'Estrie concernant leur projet pilote de développement durable prometteur visant à éviter que des milliers de masques et autres EPI se retrouvent à l'enfouissement. À la lumière des résultats du projet, nous examinerons les possibilités de déploiement dans l'ensemble de notre organisation.

Concernant les masques qui jonchent les rues autour de l'Hôpital Verdun, c'est effectivement une problématique observée un peu partout au sein des établissements du réseau de la santé au Québec. Nous porterons une attention particulière à cette situation en sensibilisant davantage le personnel et les visiteurs à l'importance de la disposition vers les poubelles de leurs vieux masques.

#### **4. Rapport de la présidente du conseil d'administration**

M<sup>me</sup> Micheline Ulrich, présidente, fait rapport de ses activités depuis la dernière séance du conseil d'administration du 27 janvier 2021 :

##### **Depuis le dernier conseil d'administration**

##### **TOPO CA COVID-19 - Conférence téléphonique des membres du conseil d'administration**

Depuis le dernier conseil d'administration, madame Ulrich a participé aux conférences téléphoniques avec l'ensemble des membres du conseil d'administration pour faire le suivi de la situation COVID-19. Ces rencontres se tiennent aux deux semaines. Elle souligne la participation assidue des membres du conseil d'administration et remercie sincèrement M<sup>me</sup> Sonia Bélanger de sa présence, de sa disponibilité et de sa transparence face à la situation lors de ces séances.

##### **4 février 2021**

##### **Séance du comité des ressources humaines**

Le 4 février, madame Ulrich a participé, à titre d'invitée, à la séance du comité des ressources humaines. M. Gérard Dufour, président du comité, fera un rapport détaillé de cette réunion au cours de la présente séance du conseil d'administration.

##### **26 février 2021**

##### **Séance du comité de gouvernance et d'éthique**

Le 26 février, madame Ulrich a participé, à titre de membre, à la séance du comité de gouvernance et d'éthique. M<sup>me</sup> Jennifer Dahak-El-Ward, présidente du comité, fera un rapport détaillé de cette réunion au cours de la présente séance du conseil d'administration.

##### **11 mars 2021**

##### **Journée commémorative nationale en hommage aux victimes de la pandémie**

Le 11 mars, dans le cadre de la Journée commémorative nationale en hommage aux victimes de la pandémie annoncée par le gouvernement, le CCSMTL a tenu des événements au sein du CIUSSS dont à l'Hôpital Notre-Dame, l'Hôpital de Verdun et dans plusieurs CHSLD et autres installations où les participants ont observé une minute de silence à 13 h pour rendre hommage aux victimes de la pandémie. Madame Ulrich a participé à l'événement de l'Hôpital Notre-Dame.

##### **15 mars 2021**

##### **Visite spéciale du premier ministre du Canada au Palais des congrès**

Le 15 mars, madame Ulrich a participé à une visite spéciale du site de vaccination au Palais des congrès en compagnie de madame Sonia Bélanger, présidente-directrice générale et du premier ministre du Canada, Justin Trudeau, qui a constaté l'ampleur de l'opération vaccination contre la COVID-19 mise en place de manière extraordinaire par toutes les équipes concernées.

Pendant la visite, M. Trudeau a fait le tour des lieux et a pris le temps de rencontrer les équipes afin de bien comprendre le fonctionnement du site. Il était heureux de constater que tous les membres du personnel étaient bien préparés, équipés et motivés, et surtout, que la vaccination allait bon train.

##### **16 mars 2021**

##### **Séance du comité de vigilance et de la qualité**

Le 16 mars, madame Ulrich a participé, à titre de membre, à la séance du comité de vigilance et de la qualité. M<sup>me</sup> Isabel Velasquez, présidente du comité, fera un rapport détaillé de cette réunion au cours de la présente séance du conseil d'administration.

## **18 mars 2021**

### **Rencontre d'information virtuelle pour le voisinage - Agrandissement et modernisation de l'Hôpital de Verdun**

Le 18 mars, madame Ulrich a participé à une rencontre d'information avec les membres de l'équipe du projet d'agrandissement et de modernisation de l'Hôpital de Verdun relative aux aménagements intérieurs et extérieurs et sur les travaux prévus au cours des prochains mois.

## **19 mars 2021**

### **Formation sur le budget**

Le 19 mars, madame Ulrich a participé à une formation sur le budget destinée aux membres du conseil d'administration. Elle tient à remercier tous les présentateurs qui ont animé les différents thèmes de cette excellente formation.

## **31 mars 2021**

### **Comité de sélection pour le poste de directeur des soins infirmiers**

Le 31 mars, madame Ulrich a participé au comité de sélection pour pourvoir le poste de directeur des soins infirmiers.

## **1<sup>er</sup> avril 2021**

### **Séance du comité de vérification**

Le 1<sup>er</sup> avril, madame Ulrich a participé, à titre de membre, à la séance du comité de vérification. M. Bernard Circé, président du comité, fera un rapport détaillé de cette réunion au cours de la présente séance du conseil d'administration.

## **5. Rapport de la présidente-directrice générale**

M<sup>me</sup> Sonia Bélanger, présidente-directrice générale, fait rapport de ses activités depuis la dernière séance du conseil d'administration du 27 janvier 2021 :

### **COVID-19**

Différentes rencontres hebdomadaires :

- Rencontre avec le ministre de la Santé – Campagne vaccination (**5 fois par semaine**)
- CGR spécial COVID-19 (**3 fois par semaine**)
- Table spéciale des chefs de département COVID-19 (**1 fois par semaine**)
- Rencontre avec syndicats (**1 fois par semaine**)
- Rencontre virtuelle du personnel d'encadrement (**1 fois aux 2 semaines**)
- Rencontre avec élus du territoire (**1 fois par semaine**)
- Conférence de presse trio – PDG, Ville de Montréal et DRSP (**1 fois aux 2 semaines**)
- Rencontre régionale COVID-19 - Ministre Chantal Rouleau (**1 fois par semaine**)
- Centre de commandement du réseau montréalais (**1 fois par semaine**)

## **1<sup>er</sup> février 2021**

### **Visite ministérielle au Palais des congrès**

Le 1<sup>er</sup> février, madame Bélanger a participé à une visite du site de vaccination au Palais des congrès en compagnie du ministre de la Santé, Christian Dubé, ainsi que la ministre responsable de la région de Montréal, Chantal Rouleau. Ils ont pu constater que l'installation est l'un des plus grands centres de vaccination contre la COVID-19 au Québec.

## **12 février 2021**

### **Visite ministérielle au Palais des congrès**

Le 12 février, madame Bélanger a participé à une visite du site de vaccination au Palais des congrès en compagnie de la sous-ministre, Dominique Savoie, du directeur de la campagne de vaccination sur le COVID-19, Daniel Paré, ainsi que de Daniel Castonguay, son directeur associé.

## **15 février 2021**

### **Événement commémoratif en mémoire des victimes de la COVID-19**

Le 15 février, madame Bélanger a participé à une cérémonie commémorative en lien avec le décès des 2 intervenantes de la direction de la protection de la jeunesse.

## **11 mars 2021**

### **Journée commémorative nationale en hommage aux victimes de la pandémie**

Dans le cadre de la Journée commémorative nationale en hommage aux victimes de la pandémie annoncée par le gouvernement, le CCSMTL a tenu des événements dans différentes installations du CCSMTL où les participants ont observé une minute de silence à 13 h pour rendre hommage aux victimes de la pandémie. Madame Bélanger a participé à l'événement de l'Hôpital Notre-Dame, en compagnie de madame Micheline Ulrich, présidente du conseil d'administration.

Cette journée commémorative a été aussi l'occasion pour moi de souligner haut et fort l'incroyable mobilisation de l'ensemble du personnel, des médecins et des bénévoles de la grande communauté du CIUSSS qui ont toutes et tous été impliqués, touchés et bouleversés dans leur quotidien depuis maintenant un an. L'apport de chacun d'entre eux a été et demeure important.

### **15 mars 2021**

#### **Visite spéciale du premier ministre du Canada au Palais des congrès**

Le 15 mars, madame Bélanger a participé à une visite spéciale du site de vaccination au Palais des congrès en compagnie du premier ministre du Canada, Justin Trudeau, qui a constaté l'ampleur de l'opération vaccination contre la COVID-19 mise en place de manière extraordinaire par toutes les équipes concernées.

Pendant la visite, M. Trudeau a fait le tour des lieux et a pris le temps de rencontrer les équipes afin de bien comprendre le fonctionnement du site. Il était heureux de constater que tous les membres du personnel étaient bien préparés, équipés et motivés, et surtout, que la vaccination allait bon train.

### **17 mars 2021**

#### **Événement Effervescence**

Le 17 mars, madame Bélanger a participé à un événement portant sur l'entrepreneuriat au féminin. Elle a eu le plaisir d'échanger avec la présidente-directrice générale de Merck Canada, madame Anna Van Acker.

### **18 mars 2021**

#### **Visite du ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec au Palais des congrès**

Le 18 mars, madame Bélanger a participé à une visite du site de vaccination au Palais des congrès en compagnie du ministre de la Santé et des Services sociaux, Christian Dubé, qui a reçu le vaccin Astra Zeneca. Il en a alors profité pour rappeler que tous les vaccins disponibles au Québec (Pfizer, Moderna, AstraZeneca/Covishield) sont sécuritaires et efficaces. Il en a également profité pour inviter le personnel de la santé autorisé à se faire vacciner, de même que les personnes âgées de 65 ans et plus qui n'ont pas encore reçu leur première dose, à prendre rendez-vous dès maintenant pour recevoir leur vaccin.

### **23 mars 2021**

#### **Visite du ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux – Projet de démonstration SASÉFA**

Le 23 mars, à l'occasion de la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle, madame Bélanger a eu le plaisir d'accueillir M. Lionel Carmant, ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, qui a visité les locaux du projet de démonstration SASÉFA (Services adaptés en santé/éducation de la formation adulte), situés temporairement au CLSC Saint-Louis-Du Parc. Mis sur pied en novembre dernier, SASÉFA vient répondre aux besoins d'élèves âgés de 21 ans et plus ayant une déficience physique et intellectuelle à leur sortie de l'école secondaire spécialisée Joseph-Charbonneau.

M. Carmant s'est entretenu avec la mère d'un des usagers, qui a témoigné des effets positifs de ce service pour les jeunes adultes et leurs parents. Il a aussi rencontré les intervenants qui travaillent en complémentarité afin d'offrir à ces jeunes adultes un milieu stimulant et sécuritaire qui favorise la poursuite de leur formation scolaire et la consolidation de leurs acquis.

Ce service est le premier de la sorte à être réalisé au Québec. Il est issu de l'initiative d'un groupe de parents et a été rendu possible grâce à un partenariat entre le réseau de la santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation. C'est une belle réalisation dont nous sommes tous fiers !

### **25 mars 2021**

#### **Visite du nouveau bâtiment modulaire à l'Hôpital de Verdun**

Le 25 mars, accompagnée de quelques médecins et membres du comité directeur du projet d'agrandissement et de modernisation de l'Hôpital de Verdun, madame Bélanger a visité le nouveau bâtiment modulaire ainsi que les aménagements réalisés au cours de la dernière année pour faire face à la COVID-19.

C'est avec une grande fierté que l'équipe de soins a accueilli le premier patient dans le tout nouveau bâtiment modulaire, annexé à l'hôpital. L'édifice a une durée de vie de 10 ans, et permettra de réduire la pression sur les unités de soins existantes, d'ici la concrétisation du projet d'agrandissement de l'hôpital.

Pour les patients et leurs familles, cela veut dire qu'on est soigné dans un endroit avec plus d'espace, mieux éclairé et beaucoup plus confortable. Rien n'a été laissé au hasard pour faciliter le travail du personnel. Madame Bélanger a eu l'occasion de le constater elle-même lors de cette visite et d'y rencontrer les équipes. Elle tient à remercier toutes les équipes qui ont contribué à la réalisation de ce projet.

**29 mars 2021**

### **Comité de toponymie et de reconnaissance**

Le 29 mars, madame Bélanger a participé, à titre de présidente, à la toute première rencontre du comité. Elle fera un rapport détaillé de cette réunion au cours de la présente séance du conseil d'administration.

**29 mars 2021**

### **Espace participatif**

Le 29 mars, madame Bélanger a participé à une présentation du dossier « *Espace participatif* » avec M. Charles Sirois, du ministère économie innovation (MEI).

**9 avril 2021**

### **Colloque virtuel Jean-Yves-Rivard**

Le 4 avril, madame Bélanger a participé à la 38<sup>e</sup> Édition du Colloque Jean-Yves-Rivard portant sur le thème « *Innover de manière responsable face à la COVID-19 ? Leçons à retenir des systèmes de santé au Québec et ailleurs dans le monde pour l'après-pandémie* ».

## **6. Conseil d'administration**

### **6.1 Suivi de la séance ordinaire du 27 janvier 2021**

#### **6.1.1 Adoption du procès-verbal**

**Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité** d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal du 27 janvier 2021, tel que rédigé.

#### **6.1.2 Affaires découlant**

Se référant au point 9.11 - Énoncé de mission pour la population du CCSMTL : la DQEPE ainsi que la direction partenariats urbains auront comme mandat de réviser l'énoncé de mission pour notre établissement.

Se référant au point 10.3 - Démission de la présidente du comité d'éthique de la recherche Dépendances, inégalités sociales et santé publique (CER DIS) : M<sup>me</sup> Annie-Kim Gilbert présentera la nomination d'une nouvelle présidente au point 13.4 de la présente séance.

Se référant au point 12.1 : Nomination du directeur approvisionnement et logistique (DAL) : M<sup>me</sup> Élisabeth Gour qui était déjà en poste de façon intérimaire poursuit ses fonctions à titre de directrice approvisionnement et logistique.

Se référant au point 12.2 : Nomination du directeur adjoint des ressources informationnelles du Centre de services régional (CSR) : M. Mathieu Mailhot est entrée en fonction le 1<sup>er</sup> mars dernier.

Se référant au point 12.3 : Nomination du directeur adjoint des ressources informationnelles : M. Nathan Lavigueur est entré en fonction le 28 janvier dernier.

### **6.2 Suivi de la séance spéciale du 16 février 2021**

#### **6.2.1 Adoption du procès-verbal**

**Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité** d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal du 16 février 2021, tel que rédigé.

#### **6.2.2 Affaires découlant**

Se référant au point 3.1 - Démission d'un administrateur du conseil d'administration : Un nouvel administrateur sera nommé à la présente séance au point 6.4 en remplacement de M<sup>me</sup> Marie-Ève Giroux, membre désigné pour le conseil multidisciplinaire.

Point 3.2 : Nomination au poste temporaire de directeur de la vaccination : M<sup>me</sup> Marie-Ève Brunelle est entrée en fonction le 16 février dernier.

Point 3.3 : Nomination intérimaire au poste de directeur adjoint des services généraux : M<sup>me</sup> Nadine Bergeron est entrée en fonction le 16 février dernier.

Point 3.4 : Nomination au poste de directeur adjoint des partenariats urbains : M<sup>me</sup> Caroline Dusablon qui était déjà en poste de façon intérimaire poursuit ses fonctions à titre de directrice adjointe des partenariats urbains.

### 6.3 Calendrier des séances du conseil d'administration 2021-2022

#### Résolution 2021-04-14-39

##### Calendrier des séances du conseil d'administration 2021-2022

**ATTENDU QU'**en vertu de l'article 9.1 du *Règlement de régie interne du conseil d'administration*, ce dernier est tenu de se réunir au moins six fois par année et doit fixer, par résolution, le calendrier de ses séances.

**ATTENDU QU'**en vertu de l'article 11 du *Règlement de régie interne du conseil d'administration*, ce dernier doit tenir, au moins une fois par année, une séance publique d'information à laquelle la population est invitée à participer. Cette séance peut être tenue en même temps que l'une des séances régulières.

**ATTENDU QUE** le calendrier des séances du conseil d'administration pour l'année 2021-2022 se présente comme suit :

- Mercredi 22 septembre 2021 (séance ordinaire);
- Mercredi 17 novembre 2021 (séance publique annuelle d'information);
- Mercredi 3 novembre 2021 (séance ordinaire);
- Mercredi 8 décembre 2021 (séance ordinaire);
- Mercredi 26 janvier 2022 (séance ordinaire);
- Mercredi 13 avril 2022 (séance ordinaire);
- Mercredi 8 juin 2022 (séance ordinaire);

**Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité** d'adopter le calendrier des séances du conseil d'administration du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal pour l'année 2021-2022.

### 6.4 Nomination d'un administrateur du conseil d'administration

#### Résolution 2021-04-14-40

##### Nomination d'un administrateur

**ATTENDU QUE** le conseil d'administration du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL) a entériné la démission de madame Marie-Ève Giroux à sa séance spéciale du 16 février 2021.

**ATTENDU QU'**en vertu des articles de loi suivants :

##### Démission

*En vertu des articles 21 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (chapitre O-7.2) et 153 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (chapitre S-4.2), tout membre d'un conseil d'administration peut démissionner de son poste en transmettant au secrétaire du conseil un avis écrit de son intention. Il y a vacance à compter de l'acceptation de la démission par le conseil d'administration.*

##### Nomination d'un nouvel administrateur

*En vertu de l'article 20 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (chapitre O-7.2), dans le cas d'un membre désigné, la vacance est comblée par résolution du conseil d'administration pourvu que la personne visée par la résolution possède les qualités requises pour être membre du conseil d'administration au même titre que celui qu'elle remplace. Une vacance qui n'est pas comblée par le conseil d'administration dans les 120 jours peut l'être par le ministre.*

##### Durée du mandat

*En vertu de l'article 20 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (chapitre O-7.2), toute vacance survenant au cours de la durée du mandat d'un membre du conseil d'administration est comblée pour la durée non écoulée du mandat. »*

**ATTENDU QUE** le Conseil multidisciplinaire a mis en place un processus auprès de ses professionnels afin d'identifier un membre pour représenter son conseil au sein du conseil d'administration du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL), et ce, pour la durée non écoulée du mandat de madame Marie-Ève Giroux ;

**ATTENDU QU'**à sa réunion tenue le 7 avril 2021, le Conseil multidisciplinaire, recommandait la candidature de madame Sylvie Foucault à titre de membre désigné par le Conseil multidisciplinaire au conseil d'administration du CCSMTL ;

**Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité :**

- d'entériner la nomination de madame Sylvie Foucault à titre de membre désigné par le Conseil multidisciplinaire au conseil d'administration du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

## 7. Qualité et sécurité des soins et services

### 7.1 Tableau de bord de gestion stratégique

M. Jacques Drolet, directeur adjoint, performance organisationnelle, présente les principaux éléments du dossier et répond aux questions des membres.

Les faits saillants des résultats sont au nombre de quinze (15) **verts**, onze (11) **jaunes** et vingt-et-un (21) **rouges**. En comparaison, les résultats précédents présentés dans le tableau de bord de la P9 étaient : 14 **verts**, 10 **jaunes** et 23 **rouges**.

Ajout d'un nouvel indicateur « Taux d'incidences nosocomiales par 10 000 jours-présence (**COVID**) – (HV-HND);

Mise en suspens de l'indicateur « Taux d'incidences nosocomiales par 10 000 jours-présence (**ERV**) – (HV-HND).

#### En résumé

À la lumière des résultats présentés selon le modèle qualité performance (MQP), l'établissement est en bonne posture pour la dimension **Accessibilité/Qualité** :

- Soutien à domicile de longue durée ;
- Chirurgie (prothèse de hanche, prothèse de genou, cataractes et chirurgie hospitalisée (HV) ;
- Chirurgie (prothèse de hanche, autres chirurgies d'un jour, chirurgie hospitalisée (HND) ;
- Examens électifs primaires en imagerie médicale pour les tomodensitométries (HND) ;
- Examens électifs primaires en imagerie médicale pour les autres échographies (HND) ;
- En DI-TSA – 1<sup>re</sup> ligne (priorité élevée) ;
- En DI-TSA 1<sup>re</sup> ligne (priorité modérée) ;
- En DP 1<sup>re</sup> ligne priorité urgente et en services spécialisés (priorités élevée et modérée) ;
- Taux d'incidences nosocomiales par 10 000 jours-présence SARM – (HV et HND) ;
- Taux d'incidences nosocomiales par 10 000 jours-présence (Clostridium) – IRGLM ;
- Taux d'incidences nosocomiales par 10 000 jours-présence (COVID-19) – (HND) ;
- Nombre et taux de fugues.
- Projets en cours.

Les résultats sont presque atteints pour les indicateurs suivants :

- Autres chirurgies d'un jour (HV) ;
- Chirurgie en oncologie dont le délai d'attente est de moins de 28 jours et de 56 jours (HV) ;
- Chirurgie en oncologie dont le délai d'attente est de moins de 56 jours (HND) ;
- Examens électifs primaires en imagerie médicale pour les autres échographies (HV) ;
- En DI-TSA – Services spécialisés (priorité urgente) ;
- Enfants (0-6 ans) en attente de service en DITSA ;
- En DP 1<sup>re</sup> ligne (priorités élevée et modérée) ;
- Taux d'incidences nosocomiales par 10 000 jours-présence clostridium – (HV et HND) ;
- Taux d'incidences nosocomiales par 10 000 jours-présence (COVID) – (HV) ;
- Projets en cours.

On note un écart à la cible pour les indicateurs suivants :

- Population inscrite auprès d'un médecin de famille ;
- Soins palliatifs et de fin de vie à domicile ;
- Taux de pénétration en santé mentale jeunesse (0-17 ans) ;
- Taux de pénétration programme jeunes en difficulté (0-17 ans) ;
- DMS sur civière (HV et HND) ;
- Séjour de 48 heures et plus sur civière – (HV et HND) ;
- Pourcentage d'ententes sur mesures volontaires ;
- Évaluation spécialisée en dépendance ;
- Chirurgie - prothèse de genou et chirurgie en oncologie dont le délai d'attente est de moins de 28 jours (HND) ;
- Examens électifs primaires en imagerie médicale pour les résonances magnétiques (HV-HND) ;

- Examens électifs primaires en imagerie médicale pour les tomodensitométries (HV) ;
- Examens électifs primaires en imagerie médicale pour les échographies mammaires (HV) ;
- En DI-TSA – services spécialisés (priorités élevée et modérée) ;
- En DI-TSA - services spécialisés, chez les enfants de moins de 5 ans.

### Mobilisation/Optimisation

En ce qui concerne les résultats liés aux indicateurs ressources humaines, ceux-ci sont au-dessus des cibles respectives. (N.B. On se réfère aux cibles de l'EGI 2019-2020).

Les résultats du fonds d'exploitation enregistrent un léger déficit à la période 12.

En ce qui concerne l'évolution des projets liés aux objectifs prioritaires de l'organisation, les données présentées sont en date du 26 mars 2021. Il n'y a pas eu d'évolution dans ces projets.

Madame Micheline Ulrich souhaite une excellente retraite bien méritée à M. Jacques Drolet qui quittera ses fonctions d'ici quelques semaines.

### 7.2 Rapport trimestriel sur la sécurité des usagers

Madame Emmanuelle Carrier, directrice qualité, évaluation, performance et éthique, présente le dossier et répond aux questions des membres.

Le Rapport trimestriel sur la sécurité des usagers propose un portrait de la prestation sécuritaire des soins et services au CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL) pour la période d'octobre à décembre 2020. Il précise les activités et les réalisations spécifiques de l'organisme qui viennent appuyer les buts et objectifs en matière de sécurité des usagers.

La coordination du processus de rédaction du rapport trimestriel sur la sécurité des usagers est assurée par le service de gestion des risques et est réalisée en partenariat avec les directions suivantes :

Direction des services professionnels (DSP)	Gestion du circuit des médicaments
Direction des services multidisciplinaires (DSM)	Prévention des chutes
	Prévention du suicide
	Mesures de contrôle
Direction des soins infirmiers (DSI)	Prévention et contrôle des infections (PCI)

Le prochain rapport trimestriel (janvier à mars 2021) sera présenté lors du conseil d'administration du 9 juin 2021.

À la demande de M<sup>me</sup> Micheline Ulrich, M<sup>me</sup> Carrier présentera des informations relatives aux accidents-incidents, notamment dans le déploiement de leviers pour l'amélioration des chutes des usagers en soins de longue durée.

## 8. Comité de vérification – Suivi de la séance du 1<sup>er</sup> avril 2021

### 8.1 Rapport du président

M. Bernard Circé, président du comité de vérification, présente son rapport.

### 1. DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES

#### 1.1 Présentation des auditeurs RCGT du plan d'audit pour le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Au conseil d'administration du 16 septembre 2020, la firme RCGT a été mandatée pour l'audit des états financiers du CCSMTL de l'année financière 2020-2021. Le calendrier d'audit de la firme prévoit, entre autre, la communication de la planification de l'audit au comité de vérification.

Le plan d'audit pour le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL) pour l'exercice terminé le 31 mars 2021 est déposé pour information.

Le rapport est détaillé comme suit :

1. Assurer une gouvernance efficace
2. Contrôle qualité et indépendance
3. Stratégie d'audit
4. Déroulement des missions (livrables)

En raison de la pandémie, 2 éléments particuliers se sont ajoutés cette année :

- 1- La réclamation et l'estimation des coûts COVID, actuellement en analyse.

2- Le calcul spécial pour déterminer la valeur des stocks d'EPI (équipements de prévention des infections).

Un autre élément s'est ajouté, soit le transfert des immeubles de la SQI aux établissements.

### **1.2 Présentation des auditeurs RCGT de leurs travaux de vérification du rapport annuel du Fonds de santé au travail au 2 janvier 2021**

Les résultats des travaux de vérification du rapport sont présentés par monsieur Pierre Vallerand, auditeur chez Raymond Chabot Grant Thornton. Le rapport financier annuel du Fonds de santé au travail sera transmis à la Commission (CNESST) d'ici le 15 juillet 2021, accompagné du rapport de l'auditeur indépendant.

### **1.3 Rapport financier annuel du Fonds de santé au travail au 2 janvier 2021**

La direction des ressources financières a complété le rapport financier annuel du Fonds de santé au travail au 2 janvier 2021 qui présente un surplus de 50 888 \$.

Le comité de vérification a pris connaissance du rapport financier annuel du Fonds de santé au travail au 2 janvier 2021 qui présente un surplus de 50 888 \$ et qui a été audité par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, et recommande au conseil d'administration d'approuver ce rapport.

### **1.4 Situation financière à la période 12 se terminant le 27 février 2021**

Un sommaire de la situation financière à la période 12 se terminant le 27 février 2021 est présenté pour information.

Le résultat en date du présent rapport est un déficit de 1 466 109 \$.

### **1.5 Situation financière COVID à la période 12 se terminant le 27 février 2021**

Un sommaire des coûts en lien avec la pandémie à la période 12 se terminant le 27 février 2021 est présenté pour information.

Les coûts totaux sont de 446 473 359 \$.

On note que les coûts additionnels de rémunération sont de 240 243 915 \$ qui inclut :

➤ Le temps supplémentaire :	31 598 033 \$
➤ Primes de 4% et 8 % :	41 971 592 \$
➤ Primes de 100 \$, 200 \$ et 400 \$ :	42 741 862 \$
➤ MOI agents de sécurité :	8 915 178 \$

Les autres charges représentent 170 372 340 \$ et les dépenses capitalisables représentent 22 646 159 \$.

L'évolution des dépenses en lien avec le COVID est suivie à chaque période et est présentée au comité de vérification pour information.

### **1.6 Rapport trimestriel AS-617 à la période 12 se terminant le 27 février 2021**

Un rapport AS-617 sera déposé au MSSS le 7 avril, sous réserve d'approbation par le conseil d'administration du 14 avril. Un sommaire de ce rapport est présenté pour information.

Le résultat projeté au 31 mars 2021, en date du présent rapport, est un surplus de 719 092 \$ qui s'explique par une prévision des résultats combinés du fonds d'exploitation et du fonds d'immobilisations.

Le comité de vérification recommande au conseil d'administration d'adopter le rapport trimestriel de la période 12 – 2020-2021 comme présenté et d'autoriser la présidente du conseil d'administration et la présidente-directrice générale à signer tous documents afférents à l'exécution des présentes.

## **2. DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES**

### **2.1 Renouvellements et modifications des ententes de location**

Un document qui présente les nouvelles propositions d'ententes ou de renouvellement de baux est déposé pour information.

Le détail de ces baux est présenté dans la fiche synthèse et la résolution déposées au conseil d'administration ainsi que dans la pièce jointe (tableau des baux).

Suite à l'analyse des différents baux, le comité de vérification recommande au conseil d'administration d'approuver les renouvellements et modifications des baux identifiés dans la fiche synthèse.

## **2.2 Reddition de compte en gestion contractuelle – modifications à des contrats de construction et dépassements de coûts**

La liste des modifications de plus de 10 % à des contrats de construction de 100 000 \$ et plus et pour la période du 5 décembre 2020 au 5 mars 2021, est déposée pour information.

On note qu'en 2020-2021, 3 contrats sur 22 ont dépassé la barre des 10 %.

## **3. DIRECTION APPROVISIONNEMENT ET LOGISTIQUE**

### **3.1 Reddition de compte en gestion contractuelle**

La liste des contrats de 25 000 \$ (services) et plus et 100 000 \$ (biens et construction) et plus, et la liste des modifications de plus de 25% des contrats de 250 000 \$ (biens et services) et plus sont déposées pour information.

Au total, 102 contrats ont été signés pour la période du 12 décembre 2020 au 27 février 2021. Parmi ces 102 contrats, 90 ont été signés en gré à gré, dont 12 contrats COVID pour 1 599 123,00 \$ et 12 ont été octroyés en appel d'offres pour un total de 68 818 545 \$.

#### **Faits saillants :**

- 3 contrats ont été signés pour des banques de ressources pour du personnel en informatique pour un montant de 30 850 631,23 \$.
- 3 contrats ont été signés pour des services en buanderie pour un montant de 10 294 479,00 \$.
- 1 contrat a été signé pour des travaux de construction pour un montant de 2 160 202,09 \$.
- 1 contrat a été signé en gré à gré COVID pour les droits d'utilisation de logiciel de prise de rendez-vous pour la vaccination COVID-19 pour un montant de 556 865,00 \$.
- 1 contrat a été signé en gré à gré COVID pour des travaux de construction pour un montant de 326 839,67 \$.

1 contrat a été signé en gré à gré COVID pour l'acquisition de moniteurs de signes vitaux pour :

- unités COVID pour un montant de 184 426,63 \$.
- 1 contrat a été signé en gré à gré COVID pour l'activation des services de téléviseur pour un montant de 113 093,98 \$.
- 1 contrat a été signé en gré à gré COVID pour le service de démantèlement et de désinfection du chapiteau pour un montant de 102 580,00 \$.
- 2 contrats ont été signés en gré à gré pour une entente en RI pour l'acquisition de 9 places pour un montant de 6 049 386,89 \$.
- 8 contrats ont été signés pour support et maintenance de logiciels pour un montant de 3 895 521,22 \$.
- 1 contrat a été signé pour entretien et maintenance du système téléphonique pour un montant de 1 486 875,00 \$.
- 1 contrat a été signé pour l'acquisition de serveurs THINKAGILE pour un montant de 1 227 022,70 \$.
- 1 contrat a été signé en gré à gré pour l'acquisition du logiciel PETAL MD pour un montant de 1 171 142,01 \$.
- 22 contrats ont été signés en gré à gré pour des services professionnels en ingénierie et architecture pour un montant de 1 195 889,77 \$.
- 1 contrat a été signé pour l'acquisition de stations Pack supplémentaires et rehaussement du logiciel CHC pour un montant de 827 376,98 \$.
- 2 contrats ont été signés en gré à gré pour support et maintenance pour système actif + réseau et droit d'utilisation des jetons télé-accès pour un montant de 534 718,15 \$.
- 1 contrat a été signé en gré à gré pour support et maintenance pour PET CT-SCAN SYMBIA T2 pour un montant de 256 158,00 \$.

On note plusieurs dépassements pour des modifications de plus de 25% à des contrats de 250 000 \$ (biens et services) et plus.

- Un rehaussement de 45 045,00 \$ avec M3P-Services conseils pour l'ajout de trois mois au mandat de Précilla Charrette – ressource experte en imagerie médicale pour le DSQ, représentant un dépassement de 60,98 %.
- Un rehaussement de 55 440,00 \$ avec CIM Conseil pour l'ajout de trois mois au mandat de Abymaël Thermitus – ressource experte en imagerie médicale pour le DSQ, représentant un dépassement de 61,20 %.

- Un rehaussement de 47 520,00 \$ avec CIM Conseil pour un l'ajout de trois mois au mandat de Marie-Noëlle Cormier – ressource experte en imagerie médicale pour le DSQ, représentant un dépassement de 61,20 %.
- Un rehaussement de 659 843,52 \$ avec la RI Maison Odette 3 pour l'ajout de 2 places au contrat de ressources (4 places à 6 places), représentant un dépassement de 31,74 %.
- Un rehaussement de 10 000,00 \$ avec Suzanne Ouellet pour l'ajout de 100 heures au mandat de soutien à la gestion pour la DQEPE, représentant un dépassement de 123,51 %.

#### **4. DIRECTION DES SERVICES MULTIDISCIPLINAIRES**

##### **Planification triennale de remplacement de l'équipement médical (PCEM-EM) 2021-2024**

Aux fins d'assurer la continuité des services rendus dans la prestation des soins aux usagers, le maintien de l'appareil médical consiste à remplacer un appareil par un nouveau et à retirer du parc d'équipements l'appareil ainsi remplacé. Les appareils dédiés à la recherche sont exclus. Dans ce but, l'établissement doit mettre en place une planification pour le remplacement de l'équipement médical à travers tous les établissements constituant le centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL). Une planification triennale a été réalisée (2021-2024) dans le but de répondre aux exigences du Ministère de santé et de services sociaux (MSSS).

En décembre 2020, le MSSS a procédé à l'allocation des enveloppes 2021-2022 de remplacement de l'équipement médical dans le cadre du plan de conservation de l'équipement et du mobilier (PCEM). Le CCSMTL n'a pas encore reçu la lettre officielle du MSSS touchant l'allocation des enveloppes de remplacement de l'équipement médical. Cependant, les montants alloués sont présentés sommairement dans la plateforme de suivi du MSSS, soit Actif+Réseau. Ainsi, le CCSMTL a 6 493 053 \$ pour le PCEM-EM de l'année 2021-2022.

Le comité de vérification recommande au conseil d'approuver le plan triennal de remplacement de l'équipement médical 2021-2022 pour chacun des établissements d'origine du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal.

#### **8.2 Rapport financier annuel du Fonds de santé au travail**

##### **Résolution 2021-04-14-41**

##### **Rapport financier annuel du Fonds de santé au travail au 2 janvier 2021**

**ATTENDU QUE** l'entente spécifique de gestion et d'imputabilité (ESGI) 2020 dans le cadre du programme des services de santé au travail entre la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) et le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL) prévoit les attentes et les engagements de la CNESST pour soutenir le CCSMTL, de même que les engagements du CCSMTL pour y répondre, et ce, pour l'ensemble du territoire de l'île de Montréal ;

**ATTENDU QUE** le rapport financier annuel vérifié par l'auditeur externe et accompagné des documents, doivent être transmis à la CNESST au plus tard le 15 juillet suivant la date de la fin de l'exercice financier ;

**ATTENDU QUE** le comité de vérification a pris connaissance du rapport financier annuel du Fonds de santé au travail au 2 janvier 2021 qui présente un surplus de 50 888 \$ et qui a été audité par la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

**Sur recommandation du comité de vérification, il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité d'approuver le rapport financier annuel du Fonds de santé au travail au 2 janvier 2021.**

#### **8.3 Rapport trimestriel AS-617 à la période 12**

##### **Résolution 2021-04-14-42**

##### **Rapport trimestriel (AS-617) à la période 12 - 2020-2021 du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal**

**ATTENDU** les obligations devant être respectées par l'établissement, découlant de la *Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau public de la santé et des services sociaux (RLRQ, chapitre E-12.0001)*;

**ATTENDU QUE** selon le Manuel de gestion financière publié par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), la définition d'équilibre budgétaire tient compte de tous les fonds, le cas échéant : le fonds d'exploitation et le fonds d'immobilisations;

**ATTENDU QUE** l'article 284 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S-4.2)* oblige le président-directeur général à présenter au conseil d'administration de l'établissement des prévisions budgétaires de dépenses et de revenus en équilibre ;

**ATTENDU** la circulaire 2020-004 « *Suivi de l'équilibre budgétaire des établissements publics du réseau de la santé et*

des services sociaux - Exécution du budget » qui précise que les établissements du réseau de la santé et des services sociaux doivent obligatoirement produire un rapport trimestriel AS-617, lequel comprend une copie numérisée de la résolution du conseil d'administration. La date de transmission du rapport est au plus tard le 7 avril 2021 et une extension au 15 avril 2021 a été accordée au Centre intégré universitaire de santé et de service sociaux du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal (CCSMTL) en raison de la tenue du conseil d'administration le 14 avril 2021.

**Sur recommandation du comité de vérification, il est proposé, dûment appuyé, de recommander au conseil d'administration :**

- d'adopter le rapport trimestriel de la période 12 - 2020-2021 du CCSMTL, comme présenté, soit un rapport se traduisant par une prévision de résultats combinés du fonds d'exploitation et du fonds d'immobilisations au montant de 719 092 \$, respectant l'équilibre budgétaire.
- d'autoriser la présidente du conseil d'administration et la présidente-directrice générale à signer tous documents afférents à l'exécution des présentes.

#### 8.4 Baux immobiliers

##### Résolution 2021-04-14-43

##### Baux immobiliers

#### A) Baux dont le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal est LOCATEUR :

**ATTENDU QUE** le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal souhaite procéder aux renouvellements des ententes suivantes :

Nom de l'installation	Adresse
Institut universitaire de gériatrie de Montréal (Vidéotron Inc.)	4565, chemin Queen Mary
CR pour Jeunes en difficulté d'adaptation du Mont Saint-Antoine (Vidéotron Inc.)	8147, rue Sherbrooke Est
Centre de réadaptation en dépendance Prince-Arthur (Groupe Roy Santé Inc. – CHSLD St-Georges)	3550, rue Saint-Urbain

**ATTENDU QUE** le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal souhaite procéder aux fins des baux des ententes suivantes :

Nom de l'installation	Adresse
Centre d'hébergement Paul-Bruchési (Les Coiffures Diffusion M.M. Inc.)	2225, rue Rachel Est
Centre de réadaptation Lucie-Bruneau (Centre de la communication adaptée)	2222, avenue Laurier Est

#### B) Baux dont le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal est LOCATAIRE :

**ATTENDU QUE** le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal souhaite procéder aux nouvelles ententes suivantes :

Nom de l'installation	Adresse
Centre de service régional (CSR)	400, boulevard de Maisonneuve Ouest, local 110
Centre de service régional (CSR)	400, boulevard de Maisonneuve Ouest (licence antenne)
s.o.	159, rue Saint-Antoine Ouest

**ATTENDU QUE** le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

souhaite procéder aux renouvellements des ententes suivantes :

Nom de l'installation	Adresse
s.o.	1415, rue Saint-Hubert
Foyer de groupe pour Jeunes en difficulté d'adaptation de Pierrefonds	15900-15904, boulevard Pierrefonds

**ATTENDU QUE** le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal souhaite procéder aux modifications des ententes suivantes :

Nom de l'installation	Adresse
s.o.	2115, rue Centre
s.o.	159, rue Saint-Antoine Ouest (2 modifications)
s.o.	5575, rue Hochelaga

Sur recommandation du comité de vérification, **il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité** :

- d'autoriser les nouvelles ententes, les modifications et les renouvellements dont le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal agit à titre de locateur ou locataire, aux termes et conditions stipulés aux différentes ententes.
- d'autoriser le directeur des services techniques de l'établissement à signer tout document nécessaire à la prise d'effet de la présente résolution.

## 8.5 Plan triennal de remplacement de l'équipement médical 2021-2024

### Résolution 2021-04-14-44

#### Plan triennal de remplacement de l'équipement médical 2021-2024

**ATTENDU QUE** le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) procède annuellement à l'allocation des enveloppes récurrentes du plan de conservation de l'équipement et du mobilier – équipement médical (PCEM-EM).

**ATTENDU QUE** les directions (en cogestion médico-administrative) ont établi leurs priorités de manière à respecter la subvention annuelle accordée par le MSSS pour chacune des constituantes du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL) en terme de remplacement de l'équipement médical.

**ATTENDU QUE** pour l'enveloppe récurrente du PCEM-EM, le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal a reçu 6 493 053\$ pour l'année 2021-2022.

Sur recommandation du comité de vérification, **il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité** d'approuver le plan triennal de remplacement de l'équipement médical 2021-2022 pour chacun des établissements d'origine du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

## 8.6 Rapport annuel d'activités 2020-2021

### Résolution 2021-04-14-45

#### Rapport annuel 2020-2021 du comité de vérification

**ATTENDU QU'**en vertu de l'article 28 du *Règlement de régie interne du conseil d'administration*, le comité de vérification fait rapport de ses activités au moment choisi par le conseil d'administration, au moins une fois par année.

Sur recommandation du comité de vérification, **il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité** de prendre acte du rapport annuel 2020-2021 du comité de vérification du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

## 9. Comité de vigilance et de la qualité – Suivi de la séance du 16 mars 2021

### 9.1 Rapport de la présidente

M. Nicolas Marchand, vice-président du comité de vigilance et de la qualité, présente le rapport en remplacement de M<sup>me</sup> Isabel Velasquez.

#### 1. Présentation du plan d'amélioration de l'urgence de l'Hôpital Notre-Dame

M. Claudel Guillemette, directeur des soins infirmiers, accompagné de Mme Hadil Shendi, directrice adjointe à la direction des soins infirmiers - volet opérations et de M. Claude Ménard, coordonnateur clinico-administratif, présentent les différentes actions mises en œuvre pour optimiser les façons de faire de l'urgence de l'Hôpital Notre-Dame. Un conseiller cadre en soins infirmiers a été nommé pour l'élaboration de ce projet.

## **2. Rapport ad hoc du commissaire du 1<sup>er</sup> août au 31 novembre 2020**

Présentation du Rapport ad hoc de la Commissaire aux plaintes et à la qualité des services du 1<sup>er</sup> août au 30 novembre 2020. Faits saillants du rapport : c'est la première fois que les plaintes à portée individuelle (problématique d'attitude et de comportement) ont un pourcentage plus élevé que les plaintes à portée systémique. Il y a eu 21 dossiers d'intervention avec le motif de maltraitance. 14 dossiers étaient fondés.

Mme Bélanger demande à Mme Céline Roy de l'aviser ainsi que les directeurs concernés lors de cas de maltraitance dans l'établissement afin qu'ils soient imputables et puissent soutenir leurs coordonnateurs. Le document a été adopté par tous les membres du comité.

## **3. Mise à jour des ressources humaines du bureau du commissaire aux plaintes et à la qualité des services**

La commissaire fait un suivi concernant le manque de personnel au bureau de la commissaire. Il y a eu une demande de reclassification des postes de délégué aux plaintes et à la qualité des services aux ressources humaines. Les deux syndicats impliqués ont accepté de modifier le titre d'emploi de spécialiste en procédés administratifs à agent de planification, de programmation et de recherche (APPR). Le bureau de la commissaire aux plaintes est dans un état précaire au niveau des effectifs. L'embauche de contractuels est envisagée.

## **4. Tableau des recommandations de la commissaire et du Protecteur du citoyen**

Madame Roy passe en revue l'ensemble des dossiers actifs inscrits au tableau. Elle mentionne que plusieurs dossiers ont été fermés par le Protecteur du citoyen et que les recommandations demandées ont été mises en place. Il y a présentement cinq dossiers en cours.

Madame Roy mentionne également une intervention du Protecteur du citoyen concernant le décès d'un usager admis sur l'unité COVID. La Direction Qualité, éthique, performance et évaluation (DQEPE) a été mandatée pour répondre aux demandes du Protecteur du citoyen.

## **5. Tableau des recommandations du Bureau du coroner**

Cinq dossiers ont été présentés. Quatre dossiers avec recommandations présentement en cours. Un dossier présenté est en lien avec l'enquête publique du Coroner pour des décès survenus lors de la première vague de la pandémie. Le Centre d'hébergement Yvon-Brunet est ciblé pour le CCSMTL.

## **6. Questions diverses**

Madame Throner dit qu'elle est bombardée de questions concernant les hausses de loyer en lien avec les usagers DI-TSA. Madame Bélanger indique à madame Throner que cette situation sera discutée à la prochaine rencontre du conseil d'administration.

Madame Bélanger informe avoir reçu le rapport du Collège des médecins du Québec et de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec concernant la qualité des services au CHSLD Herron et à l'IUGM durant la première vague de la pandémie qui a été déposé au MSSS. Plusieurs recommandations ont été émises au CHSLD Herron ainsi qu'au pavillon Alfred-Desrochers de l'IUGM. Après discussion, ce rapport sera déposé à la prochaine rencontre du comité de vigilance et de la qualité du 19 avril. Tous les rapports concernant la qualité des services devraient y être déposés.

Madame Bélanger demande à madame Emmanuelle Carrier, directrice de la DQEPE, de réviser à l'interne le processus de dépôt des rapports et revoir nos procédures pour le dépôt de tous les rapports concernant la qualité des services au comité de vigilance et de la qualité.

## **10. Comité des ressources humaines – Suivi de la séance du 4 février 2021**

### **10.1 Rapport du président**

M. Gérard Dufour, président du comité, présente son rapport.

#### **État de situation du plan d'action main-d'œuvre vague 2 de la COVID-19**

La DRHCAJ présente les ajustements apportés à la suite des engagements pris après le bilan de la vague 1, de même que les priorités que le MSSS a données au réseau pour faire face à la 2<sup>e</sup> vague.

Globalement, les enjeux de la 2<sup>e</sup> vague ont été mieux anticipés par l'expérience de la 1<sup>re</sup> vague. Le fruit de la collaboration étroite entre le centre de commandement, les directions soutien et la DRHCAJ a permis de devancer les nouvelles situations problématiques. Ainsi, le volet main-d'œuvre est demeuré beaucoup plus sous contrôle.

#### **Objectifs du MSSS**

Le MSSS nous demandait d'augmenter le nombre de préposés aux bénéficiaires (PAB) en CHSLD, d'interdire la mobilité dans les milieux d'hébergement et d'augmenter notre capacité à répondre aux besoins de main-d'œuvre pour la 2<sup>e</sup> vague. L'ensemble des plans de l'axe RH ont été réalisés à 100 %. Aussi, notons les principaux résultats constatés :

- Plus de 1000 PAB ont été formés en CHSLD pour résorber la pénurie à temps, dont 850 qui ont gradués ;
- Le taux de stabilité du personnel en hébergement se maintient en moyenne à 98 % ;
- Un plan de renfort structuré et l'embauche de milliers de ressources en prévision de la 2<sup>e</sup> vague ont été réalisés.

### **Les engagements de la DRHCAJ après le bilan de la 1<sup>re</sup> vague**

La DRHCAJ a redoublé d'efforts pour assurer la coopération entre les équipes RH et les directions administratives ainsi qu'avec les équipes de gestion sur le terrain, conformément aux apprentissages fait pendant la 1<sup>re</sup> vague.

Les autres objectifs qu'elle s'était fixés ont été rencontrés. Notamment, la création d'un tableau de bord RH avec des données utiles à la prise de décision en 2<sup>e</sup> vague, mais aussi des points statutaires lors de rencontres de cadres et webinaires virtuels fréquents pour soutenir l'application uniforme des modalités de gestion particulières à la pandémie. Aussi, la traçabilité des ressources en renfort a été assurée, de même qu'un plan de pairage des ressources en renfort pour mieux les y préparer.

Dans le même ordre d'idée, la DRHCAJ a contribué à plusieurs autres plans d'action selon l'évolution de la pandémie. Notons enfin le soutien donné au MSSS et au réseau pour développer les indicateurs de stabilité du personnel.

Quant aux zones de vigilance qui font l'objet d'une priorité dans les travaux actuels de la DRHCAJ en vue du rétablissement, notons les points suivants :

- La titularisation et la stabilité du personnel éducateur ;
- Le recrutement des finissants est suivi de très près par une équipe de dotation, en particulier pour le recrutement des infirmières, des éducateurs et tous les programmes liés à la jeunesse ;
- Il y a plusieurs dossiers à gérer quant à l'accompagnement au retour au travail des personnes absentes, à la suite aux effets de la COVID. De plus, la DRHCAJ a reçu de nouveaux budgets pour le projet " Prendre soin " ce qui permettra d'ajouter des effectifs pour soutenir ces activités ;
- Le rétablissement et la grande fatigue qui va suivre : des travaux sont en cours pour prévoir ces nouveaux effets ;
- L'opération de vaccination de masse : cette opération est l'équivalent de création d'une nouvelle direction au CIUSSS. Plus de 300 personnes ont été recrutées, à ce jour, pour cette opération.

### **Processus de renfort organisé et bienveillant**

Considérant que l'opération délestage de la première vague a été très difficile, les objectifs de mieux l'organiser et d'adopter une approche bienveillante ont été réalisés. Une activité de pairage en amont a permis de cibler les personnes qu'on pouvait délester en mettant leur expertise à profit, le plus possible. Jusqu'ici, plus de 300 personnes ont contribué en 2<sup>e</sup> vague. La majorité ont prêté main-forte sur une base volontaire.

Les ressources prêtées sont bien suivies, dans nos systèmes d'information. On s'assure également que la personne envoyée pour le renfort soit bien accueillie, bien formée et qu'elle ait une date définie de la durée du renfort. De plus, le gestionnaire de cet employé maintient le contact.

- Résultats des indicateurs de présence au travail :

Les dossiers d'invalidités avant la 1<sup>re</sup> vague étaient au tour des 1500 dossiers actifs. Le nombre a augmenté de près de 40 % pour arriver à 2100 après le premier épisode de crise. Cependant, la récupération de 33 % de cet écart s'est réalisée avec le soutien psychologique et les mesures mises en place pour favoriser le rétablissement.

Quant à l'évolution du taux des absences long terme (assurance salaire), cela a diminué par rapport à l'année passée. Mais, il faut prendre en considération que le nombre d'heures travaillées a augmenté.

Nous constatons que les diagnostics à la hausse, pour les dossiers d'assurance salaire, reflètent la situation épidémiologique vécue. De plus, les nouveaux dossiers CNESST, pour la 2<sup>e</sup> vague, restent élevés.

Pour ce qui est de l'évolution des absences COVID, en date du 30 avril 2020, le nombre des employés atteints était de 1321 employés, et ce, comportant les personnes positives ou en retrait, en attente de leur dépistage. En comparaison, au 19 janvier 2021, le pic le plus élevé qui a été atteint représentait 260 personnes, un nombre bien au deçà de la 1<sup>re</sup> vague.

En ce qui concerne l'équipe de gestion de la présence au travail, un conseiller-cadre a été recruté pour assurer la vigie des dossiers d'invalidités et les meilleures pratiques. De plus, une firme a été engagée pour soutenir l'analyse et l'orientation rapide des dossiers, en soutien à l'augmentation rapide de leur nombre et afin d'éviter que des étapes soient négligées. D'autre part, le soutien externe pour adresser les dossiers post-trauma est maintenu. En plus du PAE, des services psychologiques internes ont été fournis, et semblent satisfaire au besoin. Ils sont pour l'instant maintenus et nous pourrions voir si possible de les développer davantage.

Pour conclure ce point, nous venons de recevoir un budget additionnel autour de 700 000 \$ pour le projet « Prendre

soin » afin de réduire notamment l'absentéisme chronique.

### **Rapport stratégique de dotation**

La pandémie convie plus que jamais nos organisations à une nouvelle ère quant à la gestion des ressources humaines. En plus de doter nos besoins de personnel, il faut travailler sur les aspects suivants :

- Le développement de nouvelles pratiques de gestion, des nouveaux processus où le virage numérique sera mis en avant-plan ;
- La rétention et la prévention ;
- Le développement des talents ;
- La révision des pratiques professionnelles ;
- L'adaptation de nos modèles de soins et services ;
- La gouvernance des données de la main-d'œuvre pour la prise des bonnes décisions.

Les points suivants résument les faits saillants du dernier rapport stratégique de dotation :

- Les données concernant la main-d'œuvre indépendante sont à la hausse. On devra, post pandémie, travailler à diminuer ce type de ressources qui dilue les forces brutes du CIUSSS ;
- Plus de 6000 personnes ont été recrutées y compris les employés temporaires pour la COVID et les PAB pour les CHSLD. D'importants efforts des équipes de la DRHCAJ sont consacrés à garder les employés embauchés temporairement pour la COVID, plusieurs personnes ayant découvert les possibilités du domaine de la santé et des services sociaux ;
- Le taux de roulement de cette année ressemble à celui de l'année dernière. À cet effet, les efforts doivent porter sur la rétention, plus spécifiquement la qualité de l'accueil, l'orientation et le soutien offert dans la première année ;
- Plus de 850 PAB se sont ajoutés au programme SAPA. Dans cette perspective, un travail de rétention mesurable est en place, d'ici la fin de leur période d'engagement qui est d'un minimum d'un an ;
- D'importants efforts sont déployés dans l'approche plus personnalisée des secteurs cliniques avec les finissants / stagiaires ;
- Les travaux pour offrir des postes (titulariser) et offrir au personnel le maximum qu'il est prêt à donner comme disponibilité (rehaussement) ont beaucoup progressé en pandémie et vont se poursuivre d'ici l'été.

D'autre part, un travail considérable sur la rétention et la prévention est à renforcer pour conserver les employés déjà sur place. Pour atteindre ce but, les A3 stratégiques sont en révision. L'une d'elles traitera l'enjeu de la main-d'œuvre et visera spécifiquement des projets tactiques dans les directions sur le volet de la rétention et la prévention.

À titre de précision, pour la main-d'œuvre indépendante, les employés de la sécurité ne sont pas encore exclus de la MOI, cependant il a été demandé de les exclure dans le but de connaître le pourcentage de cette main-d'œuvre. Avant la pandémie, elle représentait 40 %, mais avec la pandémie cela a largement augmenté.

- Résultats des travaux de rehaussement et de titularisation du personnel :

Pour les PAB et les ASSS : 408 personnes ont accepté de rehausser en moyenne de 3 jours par 2 semaines, ce qui représente l'équivalent de l'ajout de 122 personnes. De plus, un salon de poste spécial a permis de doter 979 postes à temps complet, ce qui a permis de presque éliminer le temps supplémentaire et la main-d'œuvre indépendante PAB en CHSLD.

Pour les infirmières, une entente avec la FIQ est mise en place afin de donner l'opportunité aux équipes de rehausser leur poste, où elles se trouvent et autant qu'elles le souhaitent. Actuellement, il y a 435 personnes qui ont été rehaussées en moyenne 3 jours par 2 semaines, ce qui représente l'équivalent de l'ajout de 130 personnes.

Pour les professionnels de réadaptation physique, une entente avec l'APTS est mise en place afin de donner l'opportunité aux équipes de rehausser leur poste, où elles se trouvent et autant qu'elles le souhaitent. Actuellement, il y a 28 personnes qui ont été rehaussées. De plus, 90 professionnels ont choisi d'être titularisés sur l'affectation qu'ils occupent.

Avec ces travaux, la vision du futur des activités de la liste de rappel est en repositionnement. L'autosuffisance des équipes devrait, à terme, diminuer les volumes d'appels pour des remplacements ponctuels (actuellement 32 000 par mois).

Les travaux pour de nouvelles ententes se poursuivent avec l'APTS en lien avec les titres d'emplois psychosociaux, les technologues en imagerie médicale et les éducateurs.

- Le point sur les travaux liés aux services essentiels et la négociation nationale :

M. Daniel Laliberté résume les derniers échanges avec le MSSS sur les avancées de négociations nationales et de la négociation des services essentiels.

- Réponse à la question sur la rémunération – Assemblée annuelle 2020 :

Lors de l'Assemblée annuelle, une question a été transmise par l'APTS sur le sujet des règles de la rémunération. Le

sujet des diplômes additionnels donnant accès à de la rémunération supplémentaire est régi par des modalités des conventions collectives en fonction des exigences prévues à la nomenclature. Notre CIUSSS a convenu d'en déroger temporairement, après avoir constaté que les autres établissements montréalais le faisaient. Le MSSS est avisé que nous n'avons d'autre choix que d'appliquer les mêmes dérogations en l'absence d'un respect concerté des modalités conventionnées.

- Questions diverses :

#### TSO (Ce point sera intégré dans le tableau de bord statutaire du CA RH) :

Un tableau présentant l'évolution des heures en temps supplémentaire obligatoire (TSO) est présenté à la demande de Monsieur Lemieux. Nous constatons davantage de TSO pour les 2 hôpitaux. En 1<sup>re</sup> vague, nous avons capté 140 heures, ce qui représente une vingtaine de quarts de travail pour l'ensemble de l'établissement. De manière générale, avant cette situation, il a toujours été très peu fréquent pour notre établissement. Toutefois, les effets de la deuxième vague nous font craindre une certaine augmentation.

Le bien-être des employés est au cœur des facteurs d'attraction et de rétention. Le TSO des infirmières ainsi que celui des autres corps de métiers, tels que les agentes administratives et de l'entretien ménager ne doit pas être toléré et doit constituer une solution de tout dernier recours, lorsque nous sommes requis de maintenir un service. Aussi, pour chaque TSO qui survient, une analyse pour comprendre les causes et les éliminer est réalisée, de manière à éradiquer ce phénomène.

- Levée et fin de la séance du comité des ressources humaines :

Monsieur Dufour nomme les 3 points à retenir de la rencontre :

- 1- Les efforts ont été mis pour réaliser tout ce qui a été présenté au plan d'action présenté à l'automne dernier. À cet effet, il félicite le travail de la DRHCAJ et les invite à partager ces félicitations avec leurs équipes.
- 2- Le tableau de bord reflète clairement l'importance à accorder à la rétention. Cette représentation permet de travailler sur des données factuelles pour prendre les meilleures décisions et pas simplement sur des impressions.
- 3- La préparation de l'avenir, et ce, en ayant sur le radar les zones de vigilance et ce qui s'en vient est important. Cette préparation fait en sorte de passer du mode réaction en pro action.

## **11. Comité de toponymie et de reconnaissance – Suivi de la séance du 29 mars 2021**

### **11.1 Rapport de la présidente**

Madame Sonia Bélanger, présidente du comité de toponymie et de reconnaissance, présente le rapport de la première rencontre du comité.

#### **1. Mandat et politique du comité de toponymie et de reconnaissance**

Dans le cadre de la première rencontre du comité, les membres du comité ont pris connaissance de leur mandat ainsi que de la *Politique désignation toponymique et manifestation de reconnaissance*, approuvée au conseil d'administration du 25 septembre 2019, qui vise à faciliter le processus d'analyse, de demande et d'octroi de désignation toponymique en identifiant les lignes directrices pour la désignation des lieux et espaces situés dans les installations du CIUSSS. Elle définit également les règles pour l'octroi de plaques commémoratives ou autres symboles de reconnaissance institutionnelle.

#### **2. Salle de rencontre M6804 – Institut universitaire de gériatrie de Montréal**

La Fondation Courtois a effectué un don de 5 M\$ à la Fondation de l'Institut de gériatrie de Montréal. Ce don dédié vise à financer un ambitieux projet de recherche appelé « *Projet Courtois en modélisation neuronale (Courtois Neuromod)* ».

La proposition est de nommer la salle de rencontre M6804, située au 6<sup>e</sup> étage du Centre de recherche de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal (4545, chemin Queen-Mary, Montréal), « **Salle Fondation Courtois** ». Cette salle est utilisée pour les assemblées de chercheurs.

#### **3. Salle de rencontre 7 – Site Cité des prairies**

M. Guiseppe (Jos) Berti est connu de tous à l'unité « La Source » située au site de la Cité des prairies. Il était la personne ressource au niveau de l'outil de dépistage en santé mentale chez les jeunes contrevenants et des enjeux sexuels. Il faisait partie de plusieurs sous-comités de l'exécutif du Conseil multidisciplinaire, a participé à l'élaboration du présent code d'éthique et siégeait sur le comité d'éthique du CCSMTL. Il a été accompagnateur des stagiaires de maîtrise et spécialiste en activités cliniques durant les 15 dernières années de sa vie professionnelle.

La proposition est de nommer la salle 7, située au site Cité des prairies, « **Salle Jos Berti** ». Cette salle peut accueillir une vingtaine de personnes et est utilisée par des spécialistes en activités cliniques.

#### **4. Pavillon Louis-Charles Simard**

Le docteur Louis-Charles Simard (1900-1970) a été le cofondateur en 1942 et le directeur en 1948 de l'Institut du cancer de Montréal, qui a été la première institution francophone de recherche sur le cancer en Amérique du Nord, localisée alors à l'Hôpital Notre-Dame. Au-delà de cet apport et de sa valeur dans l'histoire l'Hôpital Notre-Dame, la contribution du docteur Simard à faire avancer la médecine et la culture scientifique au Québec est majeure.

Que ce soit dans le cadre de ses activités d'enseignement au département de pathologie de l'Université de Montréal ou de son engagement à l'Institut du cancer de Montréal, qui était alors un organisme sans but lucratif, le docteur Louis-Charles Simard a eu de nombreux étudiants et a formé de nombreux chercheurs, contribuant à la lutte contre le cancer. Il est reconnu comme étant parmi les pionniers qui ont ouvert les chemins de la médecine moderne au Québec.

Avec le docteur Louis-Charles Simard, la recherche a pris un essor et un développement considérables. Véritable érudit dans le milieu scientifique québécois, le docteur Simard a cofondé la Revue canadienne de biologie et a été président de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS) pour l'année 1946-1947. En 1950, l'ACFAS lui a décerné le Prix Léo-Pariseau pour souligner l'excellence et le rayonnement de ses travaux et de ses actions en sciences biologiques et en santé.

Le futur Centre de documentation de l'Hôpital Notre-Dame est le lieu tout désigné pour rendre hommage à la mémoire et au lègue du docteur Louis-Charles Simard.

### **11.2 Salle de rencontre M6804 de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal**

#### **Résolution 2021-04-14-46**

**Salle de rencontre M6804 de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal nommée « Salle Fondation Courtois »**

**ATTENDU** le don de 5 M\$ de la Fondation Courtois à la Fondation de l'Institut de gériatrie de Montréal visant à financer un ambitieux projet de recherche appelé « *Projet Courtois en modélisation neuronale (Courtois Neuromod)* ».

Sur recommandation du comité de toponymie et de reconnaissance, **il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité** de nommer la salle de rencontre M6804, située au 6<sup>e</sup> étage du Centre de recherche de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal (4545, chemin Queen-Mary, Montréal), « **Salle Fondation Courtois** ».

### **11.3 Salle de rencontre 7 du site Cité des prairies**

#### **Résolution 2021-04-14-47**

**Salle de rencontre 7 du Centre de réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation de la Cité-des-Prairies nommée « Salle Jos Berti »**

**ATTENDU** la grande contribution et l'engagement de M. Guiseppe « Jos » Berti tout au long de sa carrière professionnelle au Centre de réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation de la Cité-des-Prairies.

Sur recommandation du comité de toponymie et de reconnaissance, **il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité** de nommer la salle de rencontre 7, située au Centre de réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation de la Cité-des-Prairies, « **Salle Jos Berti** ».

### **11.4 Pavillon Louis-Charles Simard**

#### **Résolution 2021-04-14-48**

**Futur Centre de documentation de l'Hôpital Notre-Dame nommé « Louis-Charles Simard »**

**ATTENDU** la contribution majeure du docteur Louis-Charles Simard dans l'avancement de la médecine, de la recherche sur le cancer et de l'enseignement au Québec.

Sur recommandation du comité de toponymie et de reconnaissance, **il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité** de nommer le futur Centre de documentation de l'Hôpital Notre-Dame « **Louis-Charles Simard** ».

## **12. Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens**

### **12.1 Nominations**

Sur recommandation du comité exécutif du CMDP, **il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité** d'approuver les nominations dont les résolutions se situent entre les numéros 2021-04-14-01 et 2021-04-14-07. (Voir annexe 1).

### **12.2 Modifications de nominations**

Sur recommandation du comité exécutif du CMDP, **il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité** d'approuver les modifications de nominations dont les résolutions se situent entre les numéros 2021-04-14-08 et 2021-04-14-13. (Voir annexe 1).

### **12.3 Congés**

Sur recommandation du comité exécutif du CMDP, il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité d'approuver les demandes de congés dont les résolutions se situent entre les numéros 2021-04-14-14 et 2021-04-14-21. (Voir annexe 1).

### **12.4 Prêts de service**

Sur recommandation du comité exécutif du CMDP, il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité d'approuver les prêts de service dont les résolutions se situent entre les numéros 2021-04-14-22 et 2021-04-14-26. (Voir annexe 1).

### **12.5 Démissions et départs à la retraite**

Sur recommandation du comité exécutif du CMDP, il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité d'approuver les départs à la retraite et les démissions dont les résolutions se situent entre les numéros 2021-04-14-27 et 2021-04-14-35. (Voir annexe 1).

### **12.6 Décès**

Sur recommandation du comité exécutif du CMDP, il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité de recevoir avec regrets l'annonce du décès d'un médecin (Numéro de résolution 2021-04-14-36 - Voir annexe 1).

### **12.7 Motion de soutien et de reconnaissance à l'équipe des soins intensifs à domicile (SIAD)**

Le conseil d'administration a pris acte de la motion de soutien et de reconnaissance à l'équipe des soins intensifs à domicile (SIAD), entérinée par les membres du comité exécutif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CECMDP), lors de leur réunion tenue le 17 février 2021. La pandémie de COVID-19 a durement frappé les milieux collectifs pour aînés. Celle-ci s'est traduite par de multiples éclosions de COVID dans différentes résidences privées pour aînées (RPA) et Ressource Intermédiaire (RI). Alors que les CHSLD sont des établissements qui bénéficient de la présence d'infirmières 24h/24, d'une garde médicale 24 heures et de médicaments fournis par la pharmacie d'un hôpital, les RI et RPA ne sont pas des établissements de santé et ne sont pas considérées comme des milieux de soins.

Lorsque des patients malades vivant en RI et RPA requièrent des soins médicaux dans ces milieux de vie qui sont leur domicile, ils doivent eux-mêmes (ou le personnel de la résidence) faire appel à leurs centres locaux de services communautaires (CLSC) pour se prévaloir de soins infirmiers et médicaux plus « intensifs », comme des soins palliatifs ou gériatriques à domicile.

L'équipe médicale SIAD de Verdun a le mandat de prendre en charge rapidement les patients gériatriques ou palliatifs instables des réseaux locaux de santé et services sociaux et de leur offrir des soins à domicile. L'une de ses missions est également de proposer une alternative à l'hospitalisation

Les éléments suivants résument l'ensemble de l'organisation du travail effectué par cette équipe dans le cadre de la pandémie. Ils ont permis de répondre adéquatement et efficacement aux éclosions majeures dans des milieux de vie pour aînés :

- Visites médicales et infirmières au chevet rapides, le jour même au besoin, pour traiter un maximum de patients ;
- Gestion téléphonique partagée entre les médecins pour suivre à distance les patients instables soignés sur place par les infirmières de la résidence ;
- Organisation de soins entre les médecins de l'équipe pour une prise en charge d'équipe 7 jours sur 7 avec garde médicale 24 heures ;
- Travail étroit avec le centre de santé (CIUSSS Centre-Sud) pour s'assurer d'avoir au chevet des patients le personnel requis, 24 heures, les infirmières surtout ;
- Suivi téléphonique à distance avec les proches, qui ne pouvaient pas être au chevet, pour les tenir informés chaque jour de l'état du malade.

Il est souligné les efforts importants déployés par cette équipe pour ajuster en très peu de temps leur offre et leur volume de services compte tenu des circonstances extraordinaires liées à la pandémie. Ils ont fait preuve d'une créativité et d'un dévouement remarquable pour s'assurer notamment que les services de confort et de fins de vie soient assurés à un maximum de patients alors que le volume de demandes était sans précédent.

Avec cet avis de motion de soutien et de reconnaissance, le CECMDP demande que l'établissement du CCSMTL mette en œuvre tout ce qui est nécessaire afin d'assurer un soutien optimal (au niveau des ressources humaines, matérielles, financières, etc.) à cette équipe, et ce, compte tenu des circonstances exceptionnelles que nous vivons ainsi qu'en raison de leur travail essentiel auprès de la clientèle âgée plus vulnérable.

### **12.8 Règlements généraux du département de psychiatrie**

Docteure Lajeunesse, directrice des services professionnels, présente le dossier.

### **Résolution 2021-04-14-49**

## Règlements généraux du département de psychiatrie

**ATTENDU QUE** chaque département clinique doit se doter de règlements généraux ;

**ATTENDU QUE** les règlements ici présentés visent à assurer le bon fonctionnement du département à l'intérieur du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, en harmonie avec les autres départements et particulièrement dans ses collaborations avec les autres services et départements ;

**ATTENDU QUE** l'application de ces règlements consiste à fournir aux usagers des soins complets de qualité, répondant à leurs besoins et en conformité avec les orientations de la direction du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal et de son conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ;

**ATTENDU** la recommandation de la directrice des services professionnels ;

**ATTENDU** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CCSMTL ;

**Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité** d'adopter les règlements généraux du département de psychiatrie du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

### 12.9 Nominations et fins de mandat – Chefs de service

Docteure Lajeunesse, directrice des services professionnels, présente le dossier.

#### Résolution 2021-04-14-50

##### Nominations et fins de mandat – Chefs de service

**ATTENDU** la recommandation des chefs de département ;

**ATTENDU** l'approbation de la directrice des services professionnels ;

**ATTENDU QUE** le comité exécutif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal a été informé de ces nominations et fins de mandat ;

**ATTENDU QU'**il y a lieu d'accepter les nominations et fins de mandats suivantes :

##### Nomination des chefs

- Dre Mariana Dragoeva – Chef de service de neurologie, Hôpital Notre-Dame (HND)
- Dre Amanda Violato – Chef de service Dépendances (CRDM)
- Dre Christina Duong – Chef de service de toxicomanie et de médecine urbaine (STMU-HND)
- Dr Charles Pless – Chef de service et directeur médical de la Clinique universitaire de médecine de famille et GMF-U Notre-Dame
- Dre Y. Nhu Nguyen-Duong - Chef de service de médecine générale

##### Fin de mandat des chefs

- Dr Mario Ducharme – Chef de service de neurologie (HND)
- Dr David Luckow – Chef de service Dépendances (CRDM)
- Dr Pierre Lauzon – Chef de service de toxicomanie et de médecine urbaine (STMU-HND)

**Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité** de prendre acte des nominations et fins de mandat des chefs de service du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

### 12.10 Nomination d'un expert – Comité de discipline

Docteure Lajeunesse, directrice des services professionnels, présente le dossier.

#### Résolution 2021-04-14-51

##### Nomination d'un expert – Comité de discipline – Plainte n° 2020-00811

**ATTENDU** la plainte n° 2020-00811 déposée par la plaignante le 18 août 2020 ;

**ATTENDU** les recommandations du médecin examinateur coordonnateur du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal de constituer un comité de discipline ;

**ATTENDU** la décision du comité exécutif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de constituer un comité de discipline ;

**ATTENDU** la demande du comité de discipline pour adjoindre un expert pour conseiller ledit Comité ;

**ATTENDU** la demande de nomination du médecin suivant :

**Mathieu Leboeuf, MD, MPH, FRCSC, CSPQ, LCMC, FSOGC, FACOG**

Obstétricien et gynécologue  
CHU de Québec - Université Laval  
Professeur titulaire  
Co-titulaire de la Chaire de leadership en enseignement en santé des femmes-Université Laval et Université Côte d'Azur  
Professeur conventionné  
Université Nice Sophia Antipolis  
Directeur du Département d'obstétrique, gynécologie et reproduction  
Université Laval

**ATTENDU QUE** le comité exécutif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens est en accord avec cette nomination ;

**Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité** d'autoriser la demande du spécialiste dans le cadre du Comité de discipline pour la plainte n° 2020-00811 au sein du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

### 12.11 Enseignement médical

Docteure Julie Lajeunesse, directrice des services professionnels, présente aux membres du conseil d'administration un aperçu du portrait actuel des activités d'enseignement médical menées dans nos GMF-U, nos centres hospitaliers ainsi que dans nos instituts. Ces activités relèvent conjointement de la direction des services professionnels (DSP) et de la direction de l'enseignement universitaire et de la recherche (DEUR) et sont offertes grâce à un partenariat avec l'université de Montréal.

L'enseignement médical joue un rôle particulier au sein du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL). En effet, plusieurs de nos installations contribuent à l'enseignement médical, tant au pré-gradué qu'au post-gradué. Compte tenu des liens entre l'organisation de l'enseignement médical et de l'organisation des services médicaux, il a été convenu au cours de la dernière année que la DSP aurait la responsabilité de la coordination des activités d'enseignement médical. Nous souhaitons ainsi offrir un portrait intégré de l'offre d'enseignement médical du CCSMTL.

Conjointement avec la DEUR et en partenariat avec le monde universitaire, particulièrement le RUIS de l'Université de Montréal, elle collabore à tous projets à volet universitaire et soutient la coordination des stages dans le domaine médical. Par exemple, elle a participé récemment à la visite d'agrément des programmes de l'université de Montréal au cours desquelles les visiteurs ont évalué la qualité de nos milieux de formation et leur conformité avec toutes les exigences liées aux différentes normes d'agrément.

## 13. Enseignement universitaire et recherche

### 13.1 Octroi de privilèges de recherche aux chercheurs réalisant des projets de recherche au CCSMTL

M<sup>me</sup> Annie-Kim Gilbert, directrice de l'enseignement universitaire et de la recherche (DEUR), présente le dossier.

2021-04-14-52

#### Octroi de privilèges de recherche aux chercheurs réalisant des projets de recherche au CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

**ATTENDU QU'**en vertu du *Cadre de référence ministériel pour la recherche avec des participants humains (MSSS, 2020)* et de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS), RLRQ, chapitre S-4.2.*, tout chercheur souhaitant réaliser un projet de recherche au CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (ci-après CCSMTL) ou sous ses auspices doit détenir un statut de chercheur et des privilèges de recherche octroyés par le CCSMTL ou par son établissement d'origine;

**ATTENDU QUE** selon le cadre normatif québécois en vigueur et la procédure institutionnelle récemment mise en place à cet effet, il revient au conseil d'administration du CCSMTL d'octroyer des privilèges de recherche aux chercheurs compétents qui en font la demande à l'établissement;

**ATTENDU QUE** les personnes ci-après nommées ont déposé à la direction de l'enseignement universitaire et de la recherche un dossier démontrant qu'elles détiennent les compétences scientifiques et les connaissances éthiques pour mener à bien et selon les bonnes pratiques en recherche un projet de recherche au CCSMTL;

**ATTENDU QUE** ce dossier est constitué du curriculum vitae du chercheur, d'une lettre d'appui du directeur scientifique du centre de recherche ainsi que des attestations confirmant que ledit chercheur a complété les formations requises en éthique de la recherche;

**ATTENDU QU'**en contrepartie des privilèges de recherche octroyés par le CCSMTL, les personnes ci-après nommées

s'engagent à :

- Conduire leurs projets de recherche de façon responsable avec la plus grande intégrité;
- Respecter le cadre législatif et normatif québécois et canadien en matière de recherche et d'éthique de la recherche;
- Respecter les règles des organismes subventionnaires de la recherche, notamment en matière d'éthique de la recherche, d'intégrité scientifique et de conduite responsable en recherche;
- Prendre connaissance et respecter le Cadre réglementaire de la recherche du CCSMTL, ainsi que toutes les politiques et procédures de l'établissement en matière de recherche et d'éthique, notamment la Politique sur la conduite responsable en recherche de l'établissement;
- S'assurer que tout le personnel qu'il supervise a complété la formation en éthique de la recherche et, s'il y a lieu, la formation sur les bonnes pratiques cliniques (BCP);
- S'assurer que le personnel de son équipe de recherche est pleinement informé et adhère à l'ensemble des politiques, règlements et procédures des organismes subventionnaires et ceux en vigueur au CCSMTL;
- Respecter les décisions du comité d'éthique de la recherche qui aura approuvé leurs activités de recherche;
- Aviser le directeur de l'enseignement universitaire et de la recherche de toute enquête ou sanction relative à leur conduite dans le contexte d'une activité de recherche;
- Reconnaître l'établissement et leur centre de recherche dans leurs publications et leurs communications;

**ATTENDU QU'**en fonction du dossier déposé et des engagements pris par chacun des chercheurs ci-après nommés, la directrice de l'enseignement universitaire et de la recherche recommande au conseil d'administration du CCSMTL d'octroyer des privilèges de recherche aux dits chercheurs;

**Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité** d'octroyer aux personnes suivantes des privilèges de recherche au CCSMTL, et ce, pour une période de trois ans :

#### **INSTITUT UNIVERSITAIRE JEUNES EN DIFFICULTÉ**

- Vanessa Lecompte, Ph. D.

#### **CENTRE DE RECHERCHE DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE GÉRIATRIE DE MONTRÉAL**

- Aman Badhwar, Ph. D.
- Jason Neva, Ph. D.

#### **CHERCHEURS EXTERNES NON-AFFILIÉS À UN CENTRE DE RECHERCHE DE L'ÉTABLISSEMENT :**

- Marco Alberio, Ph. D. (Université du Québec à Rimouski)
- Shawn Renée Hordyk, Ph. D. (Université du Québec à Montréal)
- Jo-Anne Wemmers, Ph. D. (Université de Montréal)

### **13.2 Nomination de membres au comité d'éthique de la recherche Dépendance, inégalités sociales et santé publique**

M<sup>e</sup> Anick Nolet, conseillère cadre en éthique, présente le dossier.

#### **Résolution 2021-04-14-53**

#### **Nomination de membres au comité d'éthique de la recherche Dépendances, inégalités sociales et santé publique**

**ATTENDU QUE** le comité d'éthique de la recherche Dépendances, inégalités sociales et santé publique (CER DIS) du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal est un comité d'éthique de la recherche (CER) désigné par le ministre de la Santé et des Services Sociaux du Québec en vertu de l'article 21 C.c.Q, ce qui l'autorise à évaluer des projets de recherche impliquant des mineurs ou des personnes inaptes;

**ATTENDU QUE** le cadre réglementaire de l'établissement prévoit que lors de l'évaluation d'un projet, le quorum minimal du comité est de cinq membres réguliers détenant les expertises suivantes :

- Deux membres ayant une vaste connaissance des méthodes ou des domaines de recherche couverts par le comité;
- Une personne spécialisée en éthique;
- Une personne spécialisée en droit; et
- Au moins une personne non affiliée à l'établissement, mais provenant des groupes utilisant les services de l'établissement ou représentant la collectivité.

**ATTENDU QU'**à la suite du départ de madame Élodie Petit, comme présidente du CER et membre versé en droit, le poste de membre régulier versé en droit est dorénavant vacant;

**ATTENDU QUE** deux membres réguliers sur le CER, soit monsieur Sébastien Benoît et madame Maude Chapados,

souhaitent dorénavant siéger au sein du CER DIS comme membres substitués et que mesdames Julie St-Pierre et Geneviève Dessurault, présentement membres substitués, acceptent de les remplacer comme membres réguliers;

**ATTENDU** l'intérêt des personnes, ci-après nommées, envers les questions d'éthique de la recherche de même que leur formation et leur expertise pour occuper cette fonction au sein du comité;

**ATTENDU QUE** le CER DIS relève directement du conseil d'administration du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal et que, conséquemment, le conseil d'administration doit pourvoir à la nomination des membres de ce comité;

**Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité** de nommer pour une période de deux ans :

- Madame Marie Boivin à titre de personne spécialisée en droit (membre régulier);
- Madame Julie St-Pierre à titre de membre ayant une vaste connaissance des méthodes ou des domaines de recherche couverts par le comité (membre régulier);
- Madame Maude Chapados à titre de membre ayant une vaste connaissance des méthodes ou des domaines de recherche couverts par le comité (membre substitué)
- Madame Geneviève Dessureault à titre de membre ayant une vaste connaissance des méthodes ou domaines de recherche couverts par le CER - expertise dans le domaine de l'intervention clinique- clientèle DI-TSA (membre régulier);
- Monsieur Sébastien Benoît à titre de membre ayant une vaste connaissance des méthodes ou domaines de recherche couverts par le CER - expertise dans le domaine de l'intervention clinique- clientèle DI-TSA (membre substitué).

### **13.3 Renouvellement du mandat de membres au comité d'éthique de la recherche Jeunes en difficulté**

M<sup>e</sup> Anick Nolet, conseillère cadre en éthique, présente le dossier.

#### **Résolution 2021-04-14-54**

#### **Renouvellement du mandat de membres au comité d'éthique de la recherche Jeunes en difficulté**

**ATTENDU QUE** le comité d'éthique de la recherche Jeunes en difficulté du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL) est un comité d'éthique de la recherche désigné par la ministre de la Santé et des Services Sociaux du Québec en vertu de l'article 21 C.c.Q, ce qui l'autorise à évaluer des projets de recherche impliquant des mineurs ou des personnes inaptes.

**ATTENDU QUE** le cadre réglementaire de l'établissement prévoit que lors de l'évaluation d'un projet, le quorum minimal du comité est de cinq membres réguliers détenant les expertises suivantes :

- Deux membres ayant une vaste connaissance des méthodes ou des domaines de recherche couverts par le comité;
- Une personne spécialisée en éthique;
- Une personne spécialisée en droit; et
- Au moins une personne non affiliée à l'établissement, mais provenant des groupes utilisant les services de l'établissement ou représentant la collectivité.

**ATTENDU QUE** le mandat de certains membres de ce comité est arrivé à échéance ou arrivera à échéance sous peu.

**ATTENDU QUE** certains postes au sein du comité sont devenus vacants.

**ATTENDU** l'intérêt des personnes, ci-après nommées, envers les questions d'éthique de la recherche de même que leur formation et leur expertise pour occuper leur fonction au sein du Comité.

**ATTENDU QUE** le CER Jeunes en difficulté relève directement du conseil d'administration du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal et que, conséquemment, le conseil d'administration doit pourvoir à la nomination des membres réguliers et substitués de ce comité.

**Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité** de renouveler les mandats des personnes suivantes pour siéger au comité d'éthique de la recherche Jeunes en difficulté, et ce, pour une période de deux ans :

- Madame Karine Bédard à titre de personne spécialisée en éthique (membre régulier);
- Madame Marie Ève Clément à titre de membre ayant une vaste connaissance des méthodes ou des domaines de recherche couverts par ce comité (membre substitué);
- Madame Josée Mayo à titre de personne spécialisée en droit (membre substitué)
- Madame Anne-Marie Tassé à titre de personne spécialisée en droit et éthique (membre régulier);
- Madame Geneviève Turcotte à titre de membre ayant une vaste connaissance des méthodes ou des domaines de recherche couverts par ce comité (membre régulier);
- Madame Carolina Martin à titre de personne spécialisée en éthique (membre substitué).

### **13.4 Nomination d'une nouvelle présidente du comité d'éthique de la recherche Dépendance, inégalités sociales**

## et santé publique (CER DIS) – Nomination interne

M<sup>e</sup> Anick Nolet, conseillère cadre en éthique, présente le dossier.

Au Québec, les comités d'éthique de la recherche (CER) relèvent directement des conseils d'administration. Conséquemment, le conseil d'administration du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL) pourvoit à la nomination des présidents de ses comités d'éthique de la recherche. Lorsque la personne choisie par le CER lui-même comme nouveau président du comité est déjà membre de celui-ci, le conseil d'administration du CCSMTL n'a qu'à en être informé.

Le présent point d'information vise donc à faire part aux membres du conseil d'administration de la nomination de la nouvelle présidente du CER Dépendance, inégalités sociales et santé publique (CER DIS), suivant de la démission de madame Élodie Petit, en date du 29 janvier 2021. À la suite d'un processus de sélection mis en place par le CER DIS, madame Julie St-Pierre, membre actuelle de ce comité, à titre de personne détenant de vastes connaissances des domaines ou des méthodes de recherche couverts par ce CER, a été nommée comme nouvelle présidente du CER DIS. Elle est entrée en fonction le 1<sup>er</sup> février dernier.

### 14. Conseil des sages-femmes

#### 14.1 Nomination de la responsable des services de sage-femme de la Maison de naissance Jeanne-Mance

Madame Nathalie Bibeau, directrice du programme jeunesse, présente le dossier.

##### Résolution 2021-04-14-55

##### Nomination de la responsable du service des sages-femmes de la Maison de naissance Jeanne-Mance

**ATTENDU QUE** en vertu de l'article 208.1 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (RLRQ, c. S-4.2) : Une responsable du service des sages-femmes doit être nommée par tout établissement qui exploite un centre local de services communautaires où exercent des sages-femmes.

**ATTENDU QUE** le 22 janvier 2020, le conseil d'administration entérinait la résolution de nommer madame Nathalie Bisson à titre de responsable intérimaire du service des sages-femmes et que cette dernière s'acquitte avec rigueur de ses responsabilités depuis les 14 derniers mois.

##### Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité

- de nommer madame Nathalie Bisson à titre de responsable du service des sages-femmes du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, conformément au contrat de service (contrat régulier de 35 heures par semaine). Cette nomination prend effet le 15 avril 2021 et se termine le 14 avril 2023.
- d'autoriser la présidente-directrice générale de l'établissement à signer tout autre document nécessaire à la prise d'effet de la présente résolution.

#### 14.2 Procédure octroi des contrats de sages-femmes – Révision

Madame Nathalie Bisson, responsable par intérim des services de sages-femmes, présente le dossier.

##### Résolution 2021-04-14-56

##### Procédure Octroi des contrats de sages-femmes - Révision

**ATTENDU QUE** le service des sages-femmes de la Direction du programme jeunesse du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal offre des services intégrés en périnatalité aux femmes et aux familles de notre territoire, en respect de notre politique d'inscription de la clientèle.

**ATTENDU QUE** la présente procédure vise à clarifier l'octroi des contrats réguliers et occasionnels au sein du service des sages-femmes de la Maison de naissance Jeanne-Mance, dans un souci de transparence, d'équité et de respect des principes directeurs de la philosophie sage-femme et dans un esprit de continuité pour les usagers.

**ATTENDU QUE** cette procédure remplace la version adoptée le 25 septembre 2019 par le conseil d'administration du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

**Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité** d'adopter la procédure Octroi des contrats de sages-femmes du CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

#### 14.3 Règlement régie interne du conseil des sages-femmes – Révision

Madame Geneviève Demers, présidente du conseil des sages-femmes, présente les principales modifications apportées au règlement.

##### Résolution 2021-04-14-57

## Règlement de régie interne du conseil des sages-femmes

**ATTENDU QUE** selon l'article 225.1 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, « *Un conseil des sages-femmes doit être institué pour chaque établissement public qui exploite un centre local de services communautaires et qui a conclu, avec au moins cinq sages-femmes, un contrat de service en vertu des dispositions de l'article 259.2. Ce conseil est composé de toutes les sages-femmes qui ont conclu un tel contrat avec l'établissement* ».

**ATTENDU QUE** selon l'article 225.6 de cette même loi, le conseil des sages-femmes peut adopter des règlements concernant sa régie interne.

**ATTENDU QUE** ce règlement remplace la version adoptée le 27 janvier 2016 par le conseil d'administration du CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

**Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité** d'adopter le *Règlement de régie interne du conseil des sages-femmes du CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal*.

### 14.4 Contrats de service de sage-femme

Madame Nathalie Bisson, responsable par intérim des services de sages-femmes, présente le dossier.

#### Résolution 2021-04-14-58

#### Renouvellement du contrat de service de madame Geneviève Demers à titre de sage-femme

**ATTENDU QUE** le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal est un établissement public constitué par la *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales* (chapitre 0-7.2);

**ATTENDU QU'**en vertu de l'article 259.2 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, une sage-femme qui désire exercer sa profession pour un établissement doit adresser une demande au conseil d'administration dudit établissement afin de conclure un contrat de service;

**ATTENDU QU'**en vertu de l'article 259.3 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, le conseil d'administration nomme les sages-femmes de l'établissement en tenant compte du plan d'organisation de l'établissement et des ressources disponibles;

**ATTENDU QUE** madame Geneviève Demers est déjà détentrice d'un contrat à temps partiel régulier qui prend fin en date du 1<sup>er</sup> avril 2021.

#### Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité :

- De renouveler le contrat de madame Geneviève Demers (permis 0823) à titre de sage-femme, à raison de 0,8 équivalent temps partiel régulier de 28 heures par semaine et 32 suivis annuels, et ce, pour une durée de deux ans, soit du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2023;
- D'autoriser la présidente-directrice générale de l'établissement à signer tout autre document nécessaire à la prise d'effet de la présente résolution.

## 15. Comité régional sur les services pharmaceutiques (CRSP)

### 15.1 Rapport de nomination – Désignation des pharmaciens d'établissement

Conformément à l'article 6 du Règlement de régie interne du CRSP de Montréal, il est stipulé que des élections doivent avoir lieu aux quatre ans pour remplacer les membres du comité. Les mandats des pharmaciens d'établissement prenant fin le 31 mars 2021, le comité régional sur les services pharmaceutiques de Montréal (CRSP) a procédé à une période de nomination du 19 novembre 2020 au 29 janvier 2021. Les personnes suivantes ont été nommées à titre de représentant « pharmacien d'établissement » au sein du CRSP, effectif à partir du 1<sup>er</sup> avril avec un mandat d'une durée de quatre (4) ans.

#### ➤ Chefs de département clinique de pharmacie

- Mme Lyne Constantineau (CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal)
- M. Jude Goulet (CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal)
- M. Visal Uon (CIUSSS du Centre Sud-de-l'Île-de-Montréal)
- M. André Bonnici (Centre universitaire de santé McGill)
- M. Jean-François Bussièrès (Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine)
- M. Jean Morin (Centre hospitalier de l'Université de Montréal)
- Mme Lucie Verret (Institut de cardiologie de Montréal)

#### ➤ Pharmacien (ne) exerçant sa profession dans un établissement de santé

- Mme Julie Roy (CIUSSS du Centre Ouest-de-l'Île-de-Montréal)
- Mme Nada Dabbagh (CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal)

Le poste de pharmacien d'établissement pour représenter l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel demeure vacant.

## 16. Rapports annuels

### 16.1 Évaluation de l'application des mesures de contrôle au CCSMTL – Rapport 2019-2020

M<sup>me</sup> Audrey Courchesne, conseillère-cadre aux pratiques professionnelles et M. Louis Rocheleau, directeur des services multidisciplinaires – pratiques professionnelles, à la Direction des services multidisciplinaires, présentent le rapport à tour de rôle.

L'application des mesures de contrôle doit faire l'objet d'un suivi de la part du conseil d'administration de tout établissement (Orientation ministérielle). Il s'agit du quatrième rapport annuel des mesures de contrôle présenté au conseil d'administration.

Le rapport annuel 2019-2020 a préalablement été présenté et entériné par :

- les directions cliniques concernées;
- le comité central des mesures de contrôle;
- le comité de gouvernance des pratiques cliniques.

#### Résolution 2021-04-14-59

#### Évaluation de l'application des mesures de contrôle au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-sud-de-l'île-de-Montréal - Rapport annuel 2019-2020

Sur recommandation du comité central des mesures de contrôle et du comité de gouvernance de pratiques cliniques du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-sud-de-l'île-de-Montréal, **il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité** de prendre acte du rapport annuel 2019-2020 portant sur l'application des mesures de contrôle au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-sud-de-l'île-de-Montréal.

## 17. Dossiers cliniques

### 17.1 Vaccination régionale et territoriale

Madame Liette Bernier, directrice des services généraux et des partenariats urbains et coordonnatrice régionale COVID-19 du réseau montréalais, présente une mise à jour de la campagne de vaccination montréalaise depuis sa dernière présentation au conseil d'administration du 27 janvier dernier.

#### Priorités régionales

##### Principes

- Équité inter et intra régionale dans la répartition des doses
- Considérations épidémiologiques via le déploiement de stratégies vaccinales visant à limiter la propagation du variant sur le territoire montréalais
- Accessibilité universelle au vaccin (limiter les écarts socioéconomiques dans la couverture vaccinale)
- Maintien et rehaussement de la capacité vaccinale en vue de l'accélération de la campagne

##### Bons coups

- Concertation et collaboration inter établissements
- Vision harmonisée de la vaccination
- Partage de doses
- Agilité et réactivité

#### Stratégies régionales

Mise en place de stratégies régionales pour la vaccination des clientèles spécifiques suivantes :

- NSA
- DI-TSA
- Personnes en situation d'itinérance
- Populations autochtones
  - Travailleurs des régions éloignés
  - Autochtones en traitement à Montréal
  - Population autochtones vivant en milieux urbains

#### Priorités du MSSS

## # • Personnes concernées

1.	<b>Complété (2<sup>e</sup> dose à venir)</b>   Les personnes vulnérables et en grande perte d'autonomie qui résident dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) ou dans les ressources intermédiaires et de type familial (RI-RTF).
2.	<b>En cours (2<sup>e</sup> dose à venir)</b>   Les travailleurs du réseau de la santé et des services sociaux en contact avec des usagers.
3.	<b>Complété (2<sup>e</sup> dose à venir)</b>   Les personnes autonomes ou en perte d'autonomie qui vivent en résidence privée pour aînées (RPA) ou dans certains milieux fermés hébergeant des personnes âgées.
4.	<b>En cours</b>   Les communautés isolées et éloignées.
5.	<b>En cours</b>   Les personnes âgées de 80 ans ou plus.
6.	<b>En cours</b>   Les personnes âgées de 70 à 79 ans.
7.	<b>En cours</b>   Les personnes âgées de 60 à 69 ans.
8.	<b>Dès le 12 avril 2021</b>   Les personnes adultes de moins de 60 ans qui ont une maladie chronique ou un problème de santé augmentant le risque de complications de la COVID-19.
9.	<b>Dès le 12 avril 2021</b>   Les personnes qui assurent des services essentiels et qui sont en contact avec des usagers.
10.	Le reste de la population adulte.

### Données régionales au 13 avril 2021

Groupes d'âges	2021-04-12	Cumulatif
80 ans et plus	308	87 092
70 à 79 ans	672	133 002
60 à 69 ans	3 695	191 479
50 à 59 ans	3 973	63 113
0 à 49 ans	4 567	92 686
<b>Total</b>	<b>13 215</b>	<b>567 372</b>

Groupes	2021-04-12	Cumulatif
Travailleur de la santé	1 189	87 328
CHSLD	11	11 800
RPA	12	27 464
RI-RTF	75	8 269
Autre	11 928	432 511
<b>Total</b>	<b>13 215</b>	<b>567 372</b>

- Première dose reçue : 465 327
- Rendez-vous première dose : 79 298
- Population cible 75 % : 1 033 883
- Population totale (au-delà de 75 %) : 499 956

### Données du territoire au 13 avril 2021

- Employés CCSMTL : 9 202
- Médecin ou résident CCSMTL : 719
- Employé ou médecin du CHUM : 1 747
- Stagiaires : 190
- Travailleur de la santé : 4 764
- Autres travailleurs : 1 170
- Résident en CHSLD : 2 295
- Résident en RI/RPA : 4 418
- Population : 51 255

### Projets locaux

- 1<sup>re</sup> dose vaccination en HML d'habitation aînées, OBNL aînées :
  - 34 jours de vaccination
  - 67 milieux de vie rejoints
- Collaborations de réseaux de bénévoles (démarchage, présence), Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM), organismes communautaires.
- Planification de cliniques de vaccination temporaires « éphémère » dans les secteurs où le taux est plus faible :
  - Verdun (31, 1<sup>er</sup> et 2 avril, Marcel Giroux), 500 personnes vaccinées

- Plateau Est (9 avril, Centre du Plateau)
- Ville-Émard (14-15-16 avril, Mgr Pigeon)
- Début de la vaccination 2<sup>e</sup> dose (12 avril 2021)
- Planification en cours : Secteur St-Louis-du-Parc, St-Henri

#### Stratégies pour rejoindre les travailleurs de la santé

- Nouveau déploiement d'outils de communication avec témoignages et photos de personnalités pour promouvoir la vaccination.
- Équipe mobile en CHSLD pour les 3 quarts de travail.
- Clinique de vaccination SRV dans les deux hôpitaux du 12 au 18 avril.
- Invitation des employés qui travaillent dans les installations environnantes lors des cliniques éphémères.

#### Conclusion

- Intensification de la campagne de vaccination avec l'augmentation des vaccins.
- Miser sur des stratégies de rehaussement de la couverture vaccinale dans le respect des priorités du MSSS.
- Le Palais des congrès, un pilier dans la vaccination montréalaise.

À la suite de la présentation, madame Bernier répond aux questions des membres :

- La capacité vaccinale est de 3 300 vaccins par jour au Palais des congrès, en plus de la possibilité de rajouter des sites mobiles.
- Les enseignants du primaire et du secondaire ainsi que les éducatrices en garderie de l'île de Montréal font partie des travailleurs essentiels à risque important d'éclosion dans leurs milieux et peuvent être vaccinés contre la COVID-19.
- Le taux de vaccination du personnel et des médecins du CCSMTL de 62 % est excellent et va bon train pour l'atteinte de l'objectif de 75 %.
- Les cliniques de vaccination à l'Hôpital Notre-Dame et l'Hôpital de Verdun sont très populaires auprès du personnel.

Madame Micheline Ulrich, présidente du conseil d'administration, remercie madame Liette Bernier pour son excellente présentation.

## **18. Dossiers administratifs**

### **18.1 Bilan trimestriel (3<sup>ième</sup> trimestre) du recours aux mesures d'hébergement en encadrement intensif et aux mesures d'empêchement à la fugue au programme jeunesse**

Mesdames Rina Mongillo, chef de service de l'Accès pour le bilan sur les mesures d'encadrement intensif et Annie Bastien, directrice adjointe Programme jeunesse pour le bilan sur les mesures d'empêchement à la fugue, présentent le dossier et répondent aux questions des membres.

Tel que le prescrit le protocole découlant du *Règlement sur les conditions applicables au recours à certaines mesures d'encadrement* (adopté au CA le 6 novembre 2019), un bilan trimestriel doit être déposé aux membres du CA.

Les présents bilans font état des données couvrant la période du 1<sup>er</sup> octobre 2020 au 31 décembre 2020 (3<sup>ième</sup> trimestre) quant aux recours aux mesures d'encadrement intensif et aux mesures d'empêchement à la fugue.

### **18.2 Renouvellement du mandat de la directrice régionale de santé publique**

#### **Résolution 2021-04-14-60**

#### **Renouvellement du mandat de la directrice régionale de santé publique**

**ATTENDU QUE** le mandat de docteure Mylène Drouin à titre de directrice régionale de santé publique expirera le 15 avril 2021.

**ATTENDU QU'**en vertu de l'article 372 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux (chapitre S-4.2)*, le directeur de santé publique demeure en poste jusqu'à ce qu'il soit remplacé ou nommé à nouveau.

**ATTENDU QU'**en vertu de l'article 372 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux (chapitre S-4.2)*, le ministre de la Santé et des Services sociaux nomme le directeur de santé publique.

**ATTENDU QUE** monsieur Jacques Couillard, président-directeur général adjoint, a réalisé au cours du mandat de docteure Mylène Drouin les exercices annuels d'appréciation au rendement du personnel d'encadrement.

**ATTENDU QUE** monsieur Jacques Couillard, président-directeur général adjoint, a rencontré docteur Mylène Drouin afin d'analyser le bilan de son premier mandat et de convenir des attentes du prochain mandat.

**ATTENDU QUE** monsieur Jacques Couillard, président-directeur général adjoint, recommande le renouvellement du mandat de la directrice régionale de santé publique pour une période de quatre ans.

**Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité** de recommander au ministre de la Santé et des Services sociaux le renouvellement du mandat de docteur Mylène Drouin à titre de directrice régionale de santé publique pour une période de quatre ans.

### **18.3 Nomination au poste de directeur à la Direction des soins infirmiers**

#### **Résolution 2021-04-14-61**

##### **Nomination au poste de directeur à la Direction des soins infirmiers (DSI)**

**ATTENDU QU'**à la suite du processus de dotation, le comité de sélection recommande unanimement la nomination de madame Chantal Careau au poste de directrice des soins infirmiers ;

**Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité de :**

- Nommer madame Chantal Careau au poste de directrice des soins infirmiers à la Direction des soins infirmiers. La date de nomination est à confirmer ultérieurement ;
- De fixer sa rémunération à l'intérieur de la classe salariale autorisée par le ministère de la Santé et des Services sociaux et en fonction du mécanisme de détermination du salaire des cadres supérieurs en vigueur dans le CIUSSS, lequel est conforme aux règles en vigueur dans le réseau de la santé et des services sociaux.

### **18.4 Nomination au poste de directeur adjoint santé mentale à la Direction des programmes santé mentale et dépendances (DPSMD)**

#### **Résolution 2021-04-14-62**

##### **Nomination au poste de directeur adjoint santé mentale à la Direction des programmes de santé mentale et dépendances (DA-DPSMD)**

**ATTENDU QU'**à la suite du processus de dotation, le comité de sélection recommande unanimement la nomination de madame Giovanna Cocco au poste de directrice adjointe de la Direction des programmes de santé mentale et dépendances (DA-DPSMD);

**Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité de :**

- Nommer madame Giovanna Cocco au poste de directrice adjointe santé mentale, à la Direction des programmes de santé mentale et dépendances (DA-DPSMD) au CCSMTL. La date de nomination est à confirmer ultérieurement ;
- De fixer sa rémunération à l'intérieur de la classe salariale autorisée par le ministère de la Santé et des Services sociaux et en fonction du mécanisme de détermination du salaire des cadres supérieurs en vigueur dans le CIUSSS, lequel est conforme aux règles en vigueur dans le réseau de la santé et des services sociaux.

### **18.5 Création d'un poste de directeur des services multidisciplinaires à la Direction des services multidisciplinaires (DSM)**

#### **Résolution 2021-04-14-63**

##### **Création d'un poste de directeur des services multidisciplinaires à la Direction des services multidisciplinaires (DSM)**

**ATTENDU QUE** le comité exécutif entérine cette modification à la structure.

**ATTENDU QUE** cette modification entraîne un changement à l'organigramme de la haute direction, de la Direction des services multidisciplinaires (DSM), et que toute modification à la structure d'encadrement supérieur doit faire l'objet d'une autorisation du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) avant son actualisation.

**Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité de :**

- Approuver la nouvelle structure organisationnelle et d'autoriser la direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques à faire les démarches auprès du MSSS en vue d'obtenir les autorisations requises afin d'actualiser cette modification aux structures, à savoir la création d'un poste de directeur à la DSM.

### **18.6 Création d'un poste de directeur adjoint à la Direction des services professionnels**

#### **Résolution 2021-04-14-64**

#### **Création d'un poste de directeur adjoint à la Direction des services professionnels (DA-DSP)**

**ATTENDU QUE** le Comité exécutif entérine ces modifications à la structure.

**ATTENDU QUE** cette création de poste de cadre supérieur doit faire l'objet d'une autorisation du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) avant son actualisation.

**Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité de :**

- Approuver la nouvelle structure organisationnelle et d'autoriser la direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques à faire les démarches auprès du MSSS en vue d'obtenir les autorisations requises afin d'actualiser la modification à la structure, à savoir la création d'un poste de directeur adjoint à la Direction des services professionnels.

#### **18.7 Modification à la structure d'encadrement de la Direction du programme soutien à l'autonomie des personnes âgées (DPSAPA)**

#### **Résolution 2021-04-14-65**

#### **Modification à la structure d'encadrement de la direction du programme soutien à l'autonomie des personnes âgées (DPSAPA)**

**ATTENDU QUE** le Comité exécutif entérine ces modifications à la structure ;

**ATTENDU QUE** cette nouvelle structure de la direction SAPA permet de répondre aux exigences du ministère de la Santé et des Services sociaux de renforcer la gouvernance des CHSLD par une gestion de proximité plus efficiente ;

**ATTENDU QUE** le ministère de la Santé et des Services sociaux a autorisé les changements demandés à la structure d'encadrement de la direction du programme soutien à l'autonomie des personnes âgées (DSAPA) dans sa lettre datée du 1<sup>er</sup> avril 2021 ;

**Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité :**

- D'approuver la nouvelle structure organisationnelle et d'autoriser la direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques à effectuer les modifications à la structure, à savoir :
  - La scission de la direction SAPA en deux directions : la direction SAPA hébergement et SAPA SAD-RI Continuum SAPA.
  - La transformation du poste temporaire de directeur SAPA SAD-RI et continuum SAPA en poste permanent.
  - La transformation du poste de directeur adjoint SAACS en un poste de directeur adjoint – hébergement.
  - L'abolition du poste de coordonnateur clinico-administratif et milieux de vie.

#### **18.8 Annulation de la demande de création de la Direction de l'accès aux services médicaux de première ligne**

En suivi de l'annonce faite au comité de gestion du réseau (CGR) du 28 septembre 2020 concernant les orientations ministérielles quant à la gouvernance des services médicaux de première ligne, le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL) avait reçu la confirmation qu'il avait été désigné afin d'actualiser cette orientation pour le territoire de l'île de Montréal. Cette orientation prévoyait l'ajout à la structure d'une direction de l'accès aux services médicaux de première ligne (DASMPL) et la création d'un poste de directeur visant à consolider cette direction associée au Département régional de la médecine générale de Montréal (DRMG).

La demande de création de cette nouvelle direction avait été présentée et acceptée par le conseil d'administration du 27 janvier 2021.

Cependant, de récents échanges entre notre direction et le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) ont abouti à la décision que cette nouvelle direction ne serait finalement pas rattachée à notre CIUSSS. Par conséquent, la demande de création qui avait été approuvée (**Résolution n° 2021-01-27-44**) est **annulée**, et nous retirerons cette direction de l'organigramme du CCSMTL.

#### **18.9 Mise à jour de l'organigramme de la haute direction du CCSMTL**

#### **Résolution 2021-04-14-66**

#### **Mise à jour de l'organigramme de la haute direction du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal**

**ATTENDU** que le Comité exécutif entérine les modifications apportées à l'organigramme de la haute direction du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal relative à la structure d'encadrement de la direction du programme soutien à l'autonomie des personnes âgées (DPSAPA).

**ATTENDU QUE** ces modifications entraînent des changements à l'organigramme de la haute direction et que toute

modification de cette nature doit faire l'objet d'une autorisation auprès du conseil d'administration préalablement à son actualisation.

**Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité** d'approuver la mise à jour de l'organigramme de la haute direction du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

#### **18.10 Registre des signataires pour les demandes de paiement de la Régie de l'assurance maladie du Québec – Mise à jour**

##### **Résolution 2021-04-14-67**

#### **Registre des signataires pour les demandes de paiement de la Régie de l'assurance maladie du Québec – Ajouts de signataires**

**ATTENDU QUE** le conseil d'administration du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL) a adopté le plan de délégation des demandes de paiement à la Régie de l'assurance maladie du Québec pour l'ensemble de ses installations ;

**ATTENDU QU'**il y a lieu de procéder à l'ajout de signataires afin de se conformer au plan de délégation des demandes de paiement à la Régie de l'assurance maladie du Québec ;

**Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité** d'autoriser les signataires suivants à attester, pour le CCSMTL, de l'exactitude des demandes de paiement qui sont soumises pour des services rendus par les médecins et les dentistes exerçant au sein des installations visées du CCSMTL :

Code (Établissement)	RAMQ	Installation	Nom	Prénom
95442		GMF-U Notre-Dame	PLESS	CHARLES
08482, 08483, 08487, 08488		Hôpital Notre-Dame	DRAGOEVA	MARIANA
08482, 08483, 08487, 08488		Hôpital Notre-Dame	DUONG	CHRISTINA
17938		Centre Réadaptation en dépendance de Mtl	VIOLATO	AMANDA
04093 00803 10023		Hôpital de réadaptation Lindsay Institut de réadaptation de Montréal Centre de réadaptation Lucie Bruneau	NGUYEN-DUONG	Y. NHU

##### **Résolution 2021-04-14-68**

#### **Registre des signataires pour les demandes de paiement de la Régie de l'assurance maladie du Québec – Retraits de signataires**

**ATTENDU QUE** le conseil d'administration du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL) a adopté le plan de délégation des demandes de paiement à la Régie de l'assurance maladie du Québec pour l'ensemble de ses installations ;

**ATTENDU QU'**il y a lieu de procéder au retrait de signataires afin de se conformer au plan de délégation des demandes de paiement à la Régie de l'assurance maladie du Québec ;

**Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité** d'autoriser le retrait des signataires suivants qui attestaient, pour le CCSMTL, de l'exactitude des demandes de paiement qui étaient soumises pour des services rendus par les médecins et les dentistes exerçant au sein des installations visées du CCSMTL :

Code (Établissement)	RAMQ	Installation	Nom	Prénom
08482, 08483, 08487, 08488		Hôpital Notre-Dame	DUCHARME	MARIO
08482, 08483, 08487, 08488		Hôpital Notre-Dame	LAUZON	PIERRE
17938		Centre Réadaptation en dépendance de Mtl	LUCKOW	DAVID

#### **18.11 Suivi du nombre de mises sous garde en établissement**

Docteure Julie Lajeunesse, directrice des services professionnels, présente l'évolution du nombre de mises sous garde en établissement pour les trimestres de janvier à mars 2021 ainsi que la compilation pour l'année 2020.

Un patient qui en raison de son état mental constitue un danger pour lui-même ou pour autrui peut être privé de sa liberté et être gardé en établissement. La *Loi sur les services de santé et les services sociaux* exige que le président-directeur général d'un établissement fasse rapport au conseil d'administration de l'utilisation des mises sous garde de façon trimestrielle et annuelle. Une mise sous garde est d'abord préventive. S'il est nécessaire de demander une évaluation psychiatrique en raison d'un refus de l'utilisateur de s'y prêter, une demande de garde provisoire est présentée au tribunal. Pour prolonger la garde au-delà de 72 h, l'établissement doit obtenir l'autorisation auprès du tribunal. Comme il s'agit d'une mesure d'exception, qui vient restreindre la liberté des individus, une activité de vigie doit être exercée sur le recours à ces mesures.

#### **19. Questions diverses**

Aucune question n'est soulevée.

#### **20. Prochaine séance du conseil d'administration**

La prochaine séance ordinaire du conseil d'administration se tiendra le mercredi 9 juin 2021, à 15 h (Heure devancée).

#### **21. Brève discussion à huis clos**

Une brève discussion à huis clos a eu lieu.

#### **22. Levée et fin de la séance du conseil d'administration**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité de lever la séance du conseil d'administration du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal du 14 avril 2021 à 20 h 45.

*(Original dûment autorisé)*

*(Original dûment autorisé)*

---

M<sup>me</sup> Micheline Ulrich, présidente

---

M<sup>me</sup> Sonia Bélanger, secrétaire